

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and US, daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et administration : 43, RUE SAINT-VINCENT MONTRÉAL. TELEPHONES : ADMINISTRATION: Main 7461 RÉDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

M. BORDEN À LONDRES

Après plusieurs reprises, M. Héroux a marqué, ici même, l'importance et la complexité des problèmes qui vont se poser à la toute prochaine conférence impériale. Au moment du départ du premier ministre et de ceux de ses collègues qui l'accompagneront à Londres, il est utile d'y revenir. L'avis de convocation stipule qu'il ne s'agit pas d'une "session de la Conférence Impériale ordinaire, mais d'une Conférence spéciale de guerre."

procédure adoptée à dessein par les ministres britanniques, afin de supprimer les rares garanties de contrôle et de publicité qu'offre la Conférence Impériale, porte ces dangers à leur comble. Ce n'est plus le gouvernement monarchique, ni le régime parlementaire, c'est l'oligarchie sous sa forme la plus odieuse. C'est le Conseil des Dix, de Venise; et pis encore. Non seulement le peuple de chacun des pays d'Empire est-il dans l'ignorance la plus complète des engagements que cette jungle secrète va prendre en son nom; mais il ne pourra jamais atteindre ceux qui lui auront liés les pieds et les poings. Son représentant particulier pourra toujours s'esquiver en prétextant que les autres membres de la Conférence, responsables au parlement et au peuple des autres pays britanniques, ont décidé de prendre ces mesures "dans l'intérêt général de l'Empire".

Naturellement, les ministres britanniques ont couvert cette chausse-trape des trompe-l'œil qui leur ont si bien réussi dans le passé: consultation des loyaux associés, reconnaissance du magnifique dévouement des nations-sœurs; "a most remarkable forward step in the constitutional evolution of the Empire", dit lord Curzon; "first Imperial cabinet ever held", affirme M. Lloyd George.

Depuis tantôt vingt ans que j'observe cette fameuse "évolution constitutionnelle" de l'Empire, je me pose, sans pouvoir y répondre, cette question: De l'aptitude des hommes d'Etat britanniques à remplir les fonctions, ou de l'aptitude des colons à se payer de mots creux et sonores, laquelle est la plus forte, la plus inusable?

Le régime des Conférences a pris naissance en 1887. Dès ce moment, les ministres britanniques lui ont donné le caractère qui sert le mieux les intérêts de l'Angleterre: accroissement rapide des charges des colonies; ajournement perpétuel des compensations.

La Conférence de 1897, sir Wilfrid Laurier siégeait dans le cabinet impérial; et la presse impérialiste annonçait à son de trompe le momentous step accompli vers l'égalité des pays d'Empire! En 1903, sir Frederick Borden prenait part aux délibérations du Conseil de la Défense impériale: encore un nouveau step forward vers l'accomplissement de la glorieuse association impériale! Dix ans plus tard, sir Robert Borden et ses collègues siégeaient à leur tour, qui au Conseil des ministres, qui au Comité de la défense: c'était toujours le même first-and momentous step forward.

Tous ces steps nous ont conduits vite et loin dans la voie des sacrifices accomplis, des obligations assumées, des charges acceptées, au profit de l'Angleterre. Mais sur la route de "l'évolution constitutionnelle", on n'aperçoit qu'une suite de steps backward, depuis l'état de virtuelle indépendance où les Pères de la Confédération, Macdonald et Cartier en tête, nous avaient menés, jusqu'à l'abject état de sujétion où nous gisons aujourd'hui.

Au moment où sir Wilfrid Laurier commençait de descendre la pente, avec sa loi navale, M. Borden jugeait cette situation "intolérable". Maintenant que nous sommes rendus au fond du trou, grâce à l'étroué comploté des deux partis, sir Robert Borden trouve-t-il que la situation est devenue "tolérable" et même glorieuse?

Pendant son dernier séjour en Angleterre — en 1915, sans erreur — le premier ministre, à plusieurs reprises, a fait entendre clairement aux hommes d'Etat britanniques que cet "état de choses ne peut durer". L'un des ministres anglais, M. Bonar Law, a tenu le même langage. Des représentants autorisés de l'Australie ont parlé plus nettement encore.

Aujourd'hui que la porte lui est ouverte, M. Borden va-t-il entrer de plain-pied et poser nettement ses conditions avant d'ajouter à l'"hypothèque" déjà si lourde qu'il a placée, au bénéfice de l'Angleterre, sur le sang de la nation canadienne? Ou allons-nous assister à une répétition de la vieille partie: sacrifices immédiatement consentis et promptement soldés par les colonies; vagues espérances de compensations, jamais définies et toujours ajournées, de la part de l'Angleterre?

Il y a, cependant, un fait nouveau dans la mise-en-scène impériale: la représentation de l'Inde. Celui-là, c'est bien un step forward, un momentous change, dans le gouvernement de l'Empire. Il mérite un article à part.

Henri BOURASSA

BILLET DU SOIR

DISETTE

"Si cela continue, m'a dit mon ami le voyageur de commerce, il nous arrivera le sort malheureux que le populaire a marqué de la forte expression "car-voir le fait avec son argent". Car-voir le fait avec son argent, le mot fait est synonyme de manquer d'argent, et le paradoxe par excellence est pour lui d'avoir du numéraire en poche et de ne pouvoir quand même trouver le nécessaire. Et n'est-ce pas un peu le cas dans lequel se trouvent en ce moment quantité de personnes, de dépourvues, par exemple, de combustibles?"

Mais je ne craignais rien. Une longue expérience m'a prouvé que ce sont toujours les autres qui se font leur tort, ça ne m'est encore jamais arrivé à moi-même. Je pouvais donc jusque dans les rues les plus inquiétantes, à la recherche d'une enseigne d'épicerie. Et je fus bientôt servi à souhait. Quelques légumes raris surmontés d'une inscription chinois surmontés d'une inscription du Céleste Empire — ou de la République — ne débetent pas que du riz et des chop sueys. Et je pénétrai bravement dans l'autre. Il s'en dégageait une odeur de vieux chou et de beurre rance. Deux Célestes maniaient des caisses de thé, tandis qu'un troisième, vieillard à la longue pipe orientale, fumait silencieusement en lisant un journal imprimé en caractères exotiques, et ne daigna même pas lever les yeux à mon entrée. Je demandai laquantité de charbon? — Charcoal? — Combien? — Twenty-five cents. — Apporte, fils du ciel, c'est le double du prix, et tu ne l'emporteras pas en paradis, mais j'en ai besoin pour sauver mon buffet et mes meubles de salon. Et tant pis si tu en a vu la moitié avant de le mettre en vente, il n'en restera toujours assez pour une couple de jours, et après cela... je serai absent."

Et voilà comment, conclut mon ami, un riche et somptueux mobilier, valant au moins vingt-cinq piastres, fut sauvé par un trait de génie.

Robert VAL.

M. DE LA BRUERE

Nous apprenons avec un vif regret que la santé de M. Boucher de la Bruère, l'ancien surintendant de l'Instruction publique, inspire à ses proches de douloureuses inquiétudes. S. E. le Cardinal Bégin, S. G. Mgr Bruchési et plusieurs de leurs collègues sont allés, lors de la dernière réunion du Conseil de l'Instruction publique, rendre visite au vénérable vieillard qui a si longtemps collaboré avec eux au progrès de l'enseignement dans notre province. La vigoureuse constitution de M. de la Bruère lui a une fois déjà permis de triompher des assauts d'une maladie qui paraissait fatale. Nous formons des vœux pour qu'il soit encore longtemps conservé à sa famille et à ses nombreux amis.

M. JULES BOIS

III

Le troisième cours vint. Et M. Jules Bois ne s'améliora pas. Travail inachevé, idées filandreuses, absence complète de méthode, d'ordre, digressions interminables. Chaque causerie soutignée, précise, les grossiers défauts du missionnaire de la République française. Chaque sujet accentue la taille lilliputienne du pygmée littéraire en charge par l'Alliance d'un cours sur la culture française. M. Jules Bois ne travaille pas, n'émoude pas ses causeries. La raison? Nous sommes en guerre et par suite le bon langage n'est pas le premier devoir d'un conférencier. Je rapporte textuellement ou peu s'en faut. C'est un aveu bon à noter. M. Bois l'a fait hier soir au début de son cours. Que veut une telle excuse, quand nous savons que ces plaidoyers pro domo sont du rechauffé servi par deux fois à des étudiants américains? Et que serait-ce donc si c'était de l'inédit? Par son manque de clarté, d'ordre, de méthode, M. Jules Bois est tout ce qu'il y a de moins français. Ses causeries, une exception, furent de longues et fastidieuses remarques sur mille idées que n'enchaîne aucune logique. Tout ce qui est profond est clair, disait-il, au cours de sa conférence sur: La philosophie et la science française. On ne pouvait mieux se condamner soi-même.

La culture française. Tel était le titre du premier cours où il ne fut question que de la culture allemande. La philosophie et la science française, tel était celui du deuxième. Il s'en fallut de peu que M. Bois à Ottawa, le semaine dernière, ne put s'interdire d'assouplissantes considérations sur Haegel. Elles furent applaudies. Je me demande pourquoi. Mais enfin passons. Deux hommes dominent la philosophie du 19ème siècle, dit M. Jules Bois, Descartes et Pascal. La philosophie française, ajoute-t-il, est bilatérale parce qu'elle fait appel à l'homme et à la femme. (Tout ce qui est profond et clair; la preuve? En passant un trait à la métaphysique, digressations creuses; l'éloge du pragmatisme; le panegyrique de MM. Boutroux et Bergson. Et tout couronné d'anecdotes, d'extraits de discours et de travaux. M. Jules Bois affectionne beaucoup l'anecdote. Il en énumère toutes ses conférences. Les grands noms de femmes qui assistent à ces conférences. M. Jules Bois a connu, dit-il, "un jeune homme de charme, d'âge, une certaine laideur et un esprit infini." Parlant des cours de l'auteur de la Vie de Jésus à la Sorbonne, cours auxquels il dit avoir assisté avec quatre ou cinq autres auditeurs, M. Jules Bois ajoute: "Renan parlait beaucoup pour lui-même. Il avait un petit sourire voltairien et une épaule plus haute que tout autre. C'est ce qui s'appelle: La philosophie et la science française. M. Bois a aussi beaucoup parlé de Pasteur. Quelques mots de ses croyances, beaucoup de sa réception à l'Académie française. L'auditoire pouvait plus facilement comprendre. M. Jules Bois a failli exposer la doctrine positiviste. Il en vint bien près. Mais tout à coup se ravisa: "C'est inutile, vous la connaissez tous." Et il s'en est trouvé pour encaisser. Enfin beaucoup d'éloges à l'adresse de MM. Bergson et Boutroux, les deux plus grands philosophes actuels, et cette phrase: "La France a toujours eu la foi ainsi que deux croyances, la libre-pensée et la religion. N' l'une ni l'autre ne sont opposées. Elles peuvent au contraire se fonder en une seule. Car le Christ a élevé en même temps que le dogme de conscription milité, démocratique." Et dire que cela fut applaudi, longuement même. Il est des gens qui ne se doutent de rien! Pour qu'une insanité soit reçue, gobée, il suffit qu'elle soit marquée au coin d'un peu de flamme. L'étiquette d'importation exerce aussi une emprise considérable. Grâce à elle, un conférencier peut se permettre toutes les libertés. Il serait temps que M. Jules Bois songeât à n'en plus abuser.

Victor BARBEAU.

L'IMBROGLIO RUSSE

Une brève dépêche nous annonce, comme chose officielle, que onze membres de la section ouvrière du comité des industries de guerre russe ont été arrêtés. On les accuse de conspiration tendant au renversement du régime actuel et à son remplacement par une république démocratique et sociale.

On nous apprend en même temps que ce comité des industries de guerre a été constitué dans l'automne de 1915, dans le dessein de mobiliser les ressources industrielles des pays et d'accroître la production des munitions. Les intérêts ouvriers y étaient représentés par des mandataires choisis "dans les sociétés ouvrières les plus modérées". (C'est parmi ces "modérés" qui s'est recruté le groupe des conspirateurs: la "modération" est un terme élastique, ou bien l'élection a donné de singuliers résultats.)

Mais ce que nous voulons simplement noter, en marge de cette déclaration officielle, c'est l'obscurité profonde qui enveloppe depuis des mois, depuis le commencement de la guerre, pourrions-nous dire, les hommes et les choses de Russie. Les cabinets et succèdent aux cabinets, les chefs de gouvernement se remplacent les uns les autres, sans qu'on sache trop pourquoi. De temps à autre seulement, des ex-

traits de journaux, des bouts de comptes-rendus permettent de deviner que les débats politiques atteignent dans le pays une violence extrême.

Et voici maintenant que le gouvernement annonce l'existence d'une conspiration destinée à modifier de fond en comble le régime. Il est probable d'ailleurs qu'on étouffera comme on étouffait le mouvement révolutionnaire qui paraissait si puissant il y a une dizaine d'années.

On ne nous dit pas, du reste, si les conspirateurs actuels se rattachent au groupe de 1905, ni dans quelle mesure leur tentative se relie à la situation générale.

Un observateur mal disposé pourrait peut-être dire qu'il force d'entendre proclamer par les alliés de leur pays que la guerre actuelle a pour objet le "triomphe de la démocratie" et la substitution du régime démocratique à "l'autocratie", ces malheureux ouvriers ont voulu commencer l'opération par leur propre pays.

Mais en Russie, on ne se paie de mots de cette sorte. Il n'y a pas plus de deux ou trois mois, le premier ministre d'alors déclarait que le peuple russe a le droit de savoir pourquoi il se bat et que l'objet de son effort, c'est la réalisation de son rêve millénaire: la possession de Constantinople et des Dardanelles. — O. H.

SIMPLES NOTES

AUTOUR DU SERVICE NATIONAL

La Gazette de ce matin et tous les journaux de ce soir (voir le Devoir, page 3), publient un compte rendu officiel des trois jours de délibération du bureau du Service national, à Ottawa, la semaine dernière. Ce n'est pas à dire que ce compte-rendu soit complet. Il enregistre seulement les conclusions auxquelles en sont venus les membres de ce conseil. Soulignons-en deux, les plus importantes.

Le service obligatoire

D'abord, il y a le vœu de ce conseil en faveur de la mobilisation militaire d'une partie des Canadiens en état de porter les armes: "Ce bureau est unanimement d'opinion que, vu le changement de conditions résultant de la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne, le gouvernement du Dominion devrait agir et mobiliser une nombreuse armée (ou large armée)" pour la défense du Canada et mettre en vigueur les clauses de la loi de la Milice qui ont trait à une telle mobilisation. Ceci ne serait pas seulement une précaution en vue d'assurer la sécurité du Canada, mais mettrait aussi en disponibilité un nombre considérable d'hommes pour service outre-mer". C'est, en le voit, l'affirmation en termes précis qu'il faudrait appeler immédiatement sous les armes une ou deux classes de Canadiens aptes au service militaire, la classe de célibataires de 18 à 30 ans, et peut-être aussi celle de 30 à 45, et les verser dans le régiment qui garderait la frontière... en attendant le retour de sir Robert Borden de Londres, ou il se laissera aisément convaincre ("à large armée") d'en venir à un régime de conscription mixte, afin de sauver l'Empire, puis, ce n'est pas qui devons le sauver. Dans ce cas, l'engagement de milliers de jeunes Canadiens, selon le vœu du Service national, faciliterait le truc et les régiments formés seraient prêts, dès l'été, à aller défendre le Canada "aux premières lignes de défense canadienne", en France ou dans les Balkans, selon que le déciderait le général en chef, avec nos jinxes d'ici. On ne voit aucunement l'utilité d'une telle mobilisation aux frontières, puisque les Germano-Américains se mettraient plus que jamais dans une fautive posture en tentant un raid sur le Canada. Mais qui ne devine le truc de nos ministres, se mettant à l'abri derrière la commission du Service national? Il suffit de Pindiquer, pour l'heure.

Cultivons ou tranchons

La commission a aussi adopté des résolutions en faveur d'une production agricole et économique plus intense. Dès ce matin, la Gazette publiait un appel de M. Sherrard (le commissaire du Service national à Montréal), demandant aux propriétaires de lots avoisinant la ville, de permettre à la commission de faire semer des pommes de terre et des légumes sur ces terrains, le printemps prochain. "Chaque livre supplémentaire de vivres produits ou économisés aidera à hâter la fin de la guerre", dit l'appel.

La commission s'en est avisé un peu tard; et l'appel du ministre de l'Agriculture, M. Burrell, appelé publié dans les journaux d'aujourd'hui, arrive plus qu'en temps. Il y a plus de deux ans (le 16 octobre 1914), notre directeur soulignait "la nécessité d'activer la production économique du pays"; et le lendemain, dans un article intitulé Le devoir du parlement: le retour à la terre; la production agricole, il parlait de la nécessité urgente "d'aménager cinq, dix ou quinze mille fermes nouvelles", dans les provinces de l'Ouest, et écrivait: "Les grandes villes elles-mêmes pourraient activer dans leurs banlieues la production des produits maraichers, des oeufs, des volailles. On regarde autour de Montréal la quantité de terres vacantes, expropriées par la spéculation des dernières années. Une loi d'urgence devrait autoriser les autorités municipales de Montréal à s'emparer temporairement d'un cer-

tain nombre de ces terres improductives et à y établir un bon nombre de sans-travail qui s'engageraient à les mettre en état de production." Il insistait aussi sur la nécessité "d'augmenter très considérablement la production des pois... de l'orge et du maïs".

A maintes reprises, le Devoir est revenu sur ce sujet. Le ministère n'en a rien fait. Il s'est attardé au recrutement intense qui a désorganisé toute l'économie intérieure du Canada. Nous étions des gens soupçonnés de déloyalisme et de trahison, rien de bon ne pouvait donc sortir des cercles nationalistes.

L'expérience prouve le contraire. Deux ans et demi après nous, la commission du Service national s'avise de la praticabilité d'un projet qui n'aurait été dû s'imposer dès l'automne de 1914. Pour des cerveaux brûlés et des têtes chaudes, les nationalistes sont singulièrement prévoyants.

Georges PELLETIER.

BLOC - NOTES

Du charbon !

Le Mail and Empire note que la commission du Service national a fourni plusieurs équipes de mécaniciens aux chemins de fer à court de main-d'œuvre et il exprime l'avis qu'ils devront être employés aux convois de transport des marchandises. C'est juste. Il faudrait, de toute évidence, pour l'heure, que le ministère contraignit les chemins de fer à former des convois spéciaux de combustibles pour amener des fossières les milliers de wagons de charbon qui y sont immobilisés depuis des semaines tandis que le froid dévore le peu de charbon qui reste dans les villes. Il est bon qu'il y ait des convois de munitions. Mais il est essentiel que toute la population des villes ne crève pas de froid, si l'on veut qu'elle se taise pour l'Etat, le fonds patriotique et le reste. Du charbon d'abord, cela presse !

Le discours de M. Lanctôt

Un député, M. Lanctôt, de Laprairie, protestait l'autre jour aux Communes contre nos dépenses de guerre extravagantes, le vote d'un budget de guerre de 500 millions et l'envoi d'un plus grand nombre de soldats outre-mer. Le Journal-Press, d'Ottawa, l'organe de M. P.-D. Ross, un ami de sir Robert Borden, et qui a pour rédacteur l'ancien directeur de la Free Press libérale, en a passé aux rangs conservateurs, en même temps que son journal s'opposait avec celui de M. Ross, — soumettait le surindien sir Wilfrid Laurier de "proclamer que les sentiments de Roch Lanctôt ne sont pas ceux du Québec, et qu'aucun homme, entretenant des sentiments aussi "non-canadiens", ne peut trouver place sous les drapeaux du parti libéral". Le rédacteur du Journal-Press se bat les flancs pour rien. L'ancien parti libéral, tout comme l'ancien parti conservateur, professait la doctrine qu'exprimait l'autre jour M. Lanctôt, à propos de "nos responsabilités envers l'Empire". M. Lanctôt a toute liberté de parole pour dire ce qu'il pense et ses sentiments correspondent à ceux de bien des gens qui ne résident pas tous dans le Québec. Certes, tous n'ont pas le courage d'exprimer leur avis comme il l'a fait. Mais ceux qui veulent, ou lui imposer le bâillon, ou le faire répudier par son parti, oublient et qu'il est libre et qu'il ne parle pas au nom du parti libéral, dont les chefs, du reste, ont entendu d'une oreille agaçée ses déclarations explicites. S'il le répudie, il est mort. S'il le fera bien, car il sera resté, au fond, fidèle à la vraie doctrine canadienne, celle des fondateurs de la confédération.

Du français ?

Un hebdomadaire anglais illustré, de Montréal, se pique de donner des légendes bilingues à ses gravures. Il faut reconnaître que l'intention est excellente, les Français dont il se sert n'en ont pas tout. Ainsi, il y a huit jours, une des pages du journal s'affublait de cette légende: "Une merveilleuse scène de la bataille de la Somme qui montre les soldats canadiens qui chargent à travers No Man's Land au milieu des sons de fusil et de canons". Une photographie de Lloyd George faisant un discours au Guildhall, à Londres, portait cette autre légende, encore mieux réussie: "NOTRE ARGENT DEPEND SUR LA PAIX ET LA PROSPERITE". — Lorsque Monsieur le premier Lloyd-George avait annoncé la Victory Loan à la Guildhall, Londres. A gauche est Madame Lloyd George et sa fille; près de la table est Messieurs Bonar Law et Reginald McKenna qui avait supporté la proposition". Le Standard, c'est de lui qu'il s'agit, — s'il veut faire plaisir à ses lecteurs canadiens-français, ferait bien de confier à quelqu'un qui s'y connaît la traduction de ses légendes anglaises. Autrement, il perd son argent et plusieurs ne lui tiendront aucun compte de son évidente bonne volonté.

G. P.

LA "REVUE ACADIENNE"

L'adresse de la "Revue Acadienne" est au No 1018, rue St-Denis, Montréal.

1. Séance du 22 janvier. 2. Discours à la Chambre des Lords, 7 février; compte rendu de la Presse Associée, publié le 8. 3. Devoir du 5 février. 4. La Conférence Impériale et le rôle de M. Laurier. Montréal, Imprimerie du Devoir, 1911.

HONNEURS ROYAUX IMPERIALISTE RECOMPENSE

SIR HUGH GRAHAM, PROPRIETAIRE DU STAR, DEVIENT BARON. — MM. KEMP, HEARST, MORTIMER DAVIS, LE JUGE CASSELS ET QUELQUES AUTRES RECOIVENT DES TITRES.

Au jour de l'An dernier, contre l'habitude établie, la liste des gens décorés par le roi n'était pas publiée. Cette liste vient d'être rendue publique, hier, dix Canadiens y sont inscrits, dont deux Montréaliens, Sir Hugh Graham, élevé à la pairie avec le titre de baronnet, et M. Mortimer Davis, qui devient Chevalier Commandeur.

Voici la liste des nouveaux dignitaires : Sir Hugh Graham, baronnet. M. A. E. Kemp, ministre de la Milice, chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, (K.C.M.G.). M. William H. Hearst, premier ministre de l'Ontario, chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, (K.C.M.G.). M. Walter Cassels, président de la Cour d'Échéquier, chevalier commandeur, (K. B.). M. Mortimer B. Davis, président de l'Imperial Tobacco Co., chevalier commandeur, (K. B.). M. Edward Martin, surintendant des écoles d'Haïfa, compagnon de Saint-Michel et Saint-Georges, (K.C.M.G.). M. Georges Fiddes, sous-secrétaire permanent des affaires coloniales, grand commandeur de Saint-Michel et Saint-Georges.

Sir Charles Wakefield, ex-lord-maire de Londres, baronnet. Les ex-chérifs Touche et Shead, de Londres, chevaliers. Les trois derniers nommés sont connus au Canada. Récemment, ils vinrent avec la mission de présenter au parlement canadien une nouvelle masse d'armes, pour remplacer celle qui avait été détruite lors de l'incendie des édifices.

SIR HUGH GRAHAM Sir Hugh Graham est né à Huntingdon, Qué., en 1848. Il s'est occupé de journalisme et a dirigé et édité le Commercial Advertising Evening Telegram. Il a été secrétaire-trésorier de la Gazette. En 1869, il fonda le journal Montreal Daily Star, qu'il dirige depuis cette époque. (Il est aussi propriétaire du Weekly Star).

En 1908, il était créé chevalier par le roi Édouard VII. Sir Mortimer B. Davis, fondateur de la maison S. Davis & Sons, manufacturiers de cigares. Il est né à Montréal en 1864. Il fonda l'Empire Tobacco Company, qui devint plus tard l'Imperial Tobacco Company, dont il est le président. On le dit millionnaire.

SIR A. E. KEMP Sir A. E. Kemp est né à Clareville, en 1858. Depuis sa jeunesse, il a toujours été dans le commerce de fer et de la quincaillerie et a fondé la célèbre maison Kemp. En 1911, il était nommé ministre sans portefeuille dans le cabinet Borden. Au commencement de l'automne dernier, il succédait à Sir Sam Hughes comme ministre de la Milice.

SIR WILLIAM H. HEARST Sir William Hearst est d'origine irlandaise. Il naquit dans le canton d'Arran, dans le comté de Bruce, Ont., en 1863. Recu avoca en 1888, il pratiqua sa profession avec succès au Saint-Sauveur, Élu en 1908, dans cette division, à la législature d'Ontario, il parvint bientôt au ministère. À la mort du premier ministre, Sir James Whitney, il lui succéda comme premier ministre.

SIR WALTER G. P. CASSELS Sir Walter G. P. Cassels est né à Québec, en 1845. Gradué du High School, de Québec, et de l'Université de Toronto. Ancien chancelier du collège Bishop, de Lennoxville. Admis au barreau, en 1869. Pratiqua sa profession, à Toronto, en société avec feu M. Blake. Ancien aviseur légal du C. P. R. Nommé juge en chef de la Cour d'Échéquier, en mars 1908.

A L'IMMACULEE-CONCEPTION Jeudi, 15 février, à 8 heures 15 du soir, aura lieu, dans la salle paroissiale, angle Rachel et Bordeaux, la dernière soirée de famille. On y jouera le beau drame militaire, "Le drapau du premier grenadier". Rien de plus dramatique, de plus émouvant que cette pièce historique, pleine d'actualité, et qui sera artistement interprétée. L'intérêt que suscite la fin du dernier acte se traduit non pas seulement par des applaudissements, mais par des larmes, des hurrahs, des cris de victoire, de joie délirante. Ne manquez pas cette belle soirée dramatique et musicale. Billet, 50 sous. Entrée, 25 sous. En vente au presbytère, et le soir, à la porte de la salle.

Le chemin de fer du Nord Canadien annonce que les suppressions et changements suivants dans le service des trains seront mis en vigueur le 15 février 1917. Le train No 4, quittant Montréal les mardi, jeudi et samedi pour la Jonction Garneau et les stations intermédiaires sera supprimé. Dernier voyage 14 février 1917. Il y aura concordement avec le train de Montréal aux endroits situés sur l'embranchement, quittant Montréal à 5 h. p.m. tous les jours sauf le dimanche, mais non avec le train quittant Montréal à 9 h. 30 a.m.

Le train No 6, quittant Montréal à 5 h. p.m. les lundis, mercredis et vendredis pour "Boilette" circulera tous les jours sauf le dimanche. Ce train manœuvrera jusqu'à Huberdeau que les lundis, mercredis et vendredis ne fonctionnera jusqu'à Huberdeau que les lundis et vendredis. Correspondance avec le train du Pacifique Canadien à la jonction de Montfort pour Huberdeau, etc. Allant au Nord. — Quittant Montréal (gare Viger) à 5 h. 20 p.m. les lundis et vendredis seulement, au lieu des lundis, mercredis et vendredis comme à présent.

Allant au Sud. — Raccordant avec le train du Pacifique Canadien à Montréal (gare Viger) à 9 h. 20 a.m. les mardis et samedis seulement au lieu des mardis, jeudis et samedis comme à présent. Pour de plus amples renseignements, etc., s'adresser au bureau de vente des billets, 230, rue St-Jacques, ou au guichet des billets de la gare Moreau, rue Ste-Catherine-est. (rév.)

NE PAS CONFONDRÉ On nous prie d'annoncer que M. Conrad Gauthier, l'amatour dramatique dont le nom figure au programme de presque toutes nos manifestations de charité et à la rétrospective tenu le rôle de Ladebauche, dans une revue paroissiale jouée à la salle Sainte-Brigide, n'est pas le M. Gauthier qui joue ce même personnage, cette semaine, dans un théâtre montréalais.

CHOSSES MUNICIPALES TEMPERATURE DE 55 DEGRES

NOS ÉCHÉVINS SIEGENT VETUS DE PALETOTS FOURRES. — LA FABRICATION DE L'OLEOMARGARINE. — LE COMMISSAIRE VILLENEUVE N'A VRAIMENT PAS DE CHANCE. — L'ÉCHEVIN O'CONNELL ELU MAIRE SUPPLÉANT.

"Les échevins ont pourtant assez de feu quand ils veulent!" disait hier après-midi le cicéron de l'hôtel de ville. Il faut croire que la température de 55 degrés qu'il faisait dans la salle du conseil a eu un effet déprimant sur leur volonté, car ils n'ont pu se réchauffer. Plusieurs d'entre eux cependant avaient les épaules couvertes de paletots fourrés.

Aussi la séance a-t-elle été très courte; on a à peine siégé une heure durant — pour ne discuter somme toute que des questions de routine. L'échevin Dubeau, toutefois, devant les déclarations de M. Ainey que la commission municipale chargée de faire diminuer le coût de la vie, ne peut rien faire sans recevoir des plaintes des citoyens, a cru devoir demander à ses collègues de forcer le gouvernement fédéral à rappeler sa loi défendant la fabrication de l'oleomargarine.

Il a fait remarquer que ce substitut du beurre se vend actuellement 19 et 20 sous la livre en Angleterre. M. Villeneuve a beaucoup de difficulté de se faire entendre de questions qu'il veut soumettre aux experts de l'Académie. Avant de partir pour New-York, dimanche soir, il avait adressé une longue lettre au conseil le priant de bien vouloir se rendre à ses vœux. Mais ce dernier, sur le conseil du maire, a renvoyé cette question à huitaine.

M. Gôté a de nouveau déclaré que la démarche de Villeneuve lui semble tout à fait étrange. "Ces ingénieurs indépendants que nous avons nommés, a-t-il fait remarquer, devront faire une étude complète du projet de l'Académie. Alors pourquoi ne pas leur laisser pleine et entière liberté?" Je sais que cette question chatouille M. Villeneuve, a-t-il dit. Mais elle me chatouille moi aussi; dans toute cette affaire, je n'ai qu'un but: les intérêts de la ville et pas d'autres.

MM. Vautlet, Saint-Laurent et McRae doivent commencer incessamment leur expertise. —L'échevin Ménard demande: 1o—le nom des charretiers employés par la ville, lors de la construction des égouts, rues Pasteur, Letellier, Bois de Boulogne et boulevard Gouin; 2o—si la compagnie Cook a été obligée de livrer à la ville la terre provenant des excavations du canal de l'Académie.

Ancien commandant de voter \$1,000,000 au Fonds patriotique et à la Croix-Rouge a été remis à huitaine. —Le conseil des métiers et du travail demande à la ville de prendre immédiatement des mesures pour qu'à l'avenir le pain soit vendu aux poids fixes d'une, deux, trois et quatre livres.

—L'échevin O'Connell a été choisi à l'unanimité maire suppléant de Montréal, pour les prochains trois mois. Le rapport recommandant de voter \$5,300 pour la pension de certains membres de la brigade des incendies a été adopté sans soulever de débat.

CHEMIN DE FER DU NORD CANADIEN NOUVELLE DIMINUTION DU SERVICE DES TRAINS A PASSAGERS — EN VIGUEUR LE 15 FEVRIER 1917.

Le chemin de fer du Nord Canadien annonce que les suppressions et changements suivants dans le service des trains seront mis en vigueur le 15 février 1917. Le train No 4, quittant Montréal les mardi, jeudi et samedi pour la Jonction Garneau et les stations intermédiaires sera supprimé. Dernier voyage 14 février 1917. Il y aura concordement avec le train de Montréal aux endroits situés sur l'embranchement, quittant Montréal à 5 h. p.m. tous les jours sauf le dimanche, mais non avec le train quittant Montréal à 9 h. 30 a.m.

Le train No 6, quittant Montréal à 5 h. p.m. les lundis, mercredis et vendredis pour "Boilette" circulera tous les jours sauf le dimanche. Ce train manœuvrera jusqu'à Huberdeau que les lundis, mercredis et vendredis ne fonctionnera jusqu'à Huberdeau que les lundis et vendredis. Correspondance avec le train du Pacifique Canadien à la jonction de Montfort pour Huberdeau, etc. Allant au Nord. — Quittant Montréal (gare Viger) à 5 h. 20 p.m. les lundis et vendredis seulement, au lieu des lundis, mercredis et vendredis comme à présent.

Allant au Sud. — Raccordant avec le train du Pacifique Canadien à Montréal (gare Viger) à 9 h. 20 a.m. les mardis et samedis seulement au lieu des mardis, jeudis et samedis comme à présent. Pour de plus amples renseignements, etc., s'adresser au bureau de vente des billets, 230, rue St-Jacques, ou au guichet des billets de la gare Moreau, rue Ste-Catherine-est. (rév.)

NE PAS CONFONDRÉ On nous prie d'annoncer que M. Conrad Gauthier, l'amatour dramatique dont le nom figure au programme de presque toutes nos manifestations de charité et à la rétrospective tenu le rôle de Ladebauche, dans une revue paroissiale jouée à la salle Sainte-Brigide, n'est pas le M. Gauthier qui joue ce même personnage, cette semaine, dans un théâtre montréalais.

L'AGRICULTURE PLUS GRANDE PRODUCTION

M. BURRELL, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, LANCE UN APPEL AU PEUPLE CANADIEN DEVANT LES JOURS SOMBRES QUI S'ANNONCENT — CE QUE PEUVENT FAIRE LES CITADINS

Ottawa, Ont., 13. — M. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture, adresse "au peuple canadien", l'appel suivant pour une plus grande production: "Il y a deux ans, dans un message aux cultivateurs du Canada, il fut spécialement démontré quel rôle important joueraient la production des aliments et leur distribution dans cette guerre universelle. On fit remarquer que la mise de vingt millions d'hommes sur les champs de bataille européens et les procédés destructeurs de la guerre elle-même doivent inévitablement être suivis d'une dépression de production et d'une augmentation du coût de la vie. Aujourd'hui, la Roumanie, la Pologne et la Belgique sont des exemples visibles et tragiques de ce que veut dire ces choses. La ration allemande des aliments est maintenant à la moitié du besoin normal et sous la seule pression de la puissance anglaise sur les mers, le Hun resserre chaque jour sa ceinture. Mais quoique les puissances centrales souffrent le plus, d'autres nations sont aussi atteintes de la crise. Les plus petits pays neutres doivent faire face à une rareté d'aliments et à des hauts prix. La Suisse et la Hollande, armées pour la défense de leurs frontières, nourries de leurs fabriques, approvisionnées, entretenues des milliers de réfugiés qui, sans maisons et dénués, sont allés là chercher un asile. L'Angleterre, menacée d'une nouvelle guerre sous-marine à outrance, organise son agriculture sur une nouvelle base, enrôlant pour le travail de ses fermes, les femmes et les soldats estropiés, et elle convertit ses beaux parcs historiques en fermes. La France sème son grain et fait ses récoltes, menant à la guerre des canons, par le travail héroïque et incessant de ses vieillards, femmes et enfants.

Tel est le tableau de l'Europe à l'heure actuelle; envisageant les jours fatals que nous avons devant nous dans cette troisième année de guerre, nous réalisons avec une juste clairvoyance combien vital ce facteur doit être dans la décision finale. Le gouvernement de ce pays apprécie entièrement ce que les cultivateurs ont fait durant ces deux dernières années. En les pressant de continuer leurs efforts, bien qu'ils fassent face à une situation des plus difficiles, je le fais, non pas à cause des hauts prix qui se font à n'en pas douter, maintenus sur plusieurs produits alimentaires, mais parce que l'agriculture canadienne peut rendre un important et spécial service à l'Empire à ce sujet. Tous ceux qui prennent part à ce travail rendent un grand service à l'État. Je ne dis pas le plus grand, parce que celui-ci est le plus grand de tous: c'est de ne pas laisser ceux qui risquent leur vie tous les jours pour leur patrie sur les champs de bataille. Des milliers parmi nous ne peuvent pas servir de la même manière, mais nous, qui sommes exemptés de la botte d'acier de l'envahisseur, nous qui ne connaissons rien des terreurs de la mer et les privations sur terre, ce dont beaucoup d'autres souffrent, nous pouvons doubler nos efforts pour fournir les provisions nécessaires.

"J'en appelle spécialement, dans cette année critique, à ceux qui dans les villes et les cités n'ont pas senti jusqu'ici la nécessité de diriger leurs énergies à la production alimentaire. Les efforts individuels, même ceux qu'on dit petits et sans valeur, signifient beaucoup si on les englobe en un seul effort. En dirigeant leur travail sur des terres non cultivées près de leurs maisons, ou en assistant les fermiers, toute personne ayant la santé peut accomplir quelque chose. On a besoin, non seulement d'un plus grand nombre de travailleurs, mais aussi d'une plus grande économie d'aliments. Si tout le travail n'est pas efficace, on peut au moins avoir de la patience et le supporter si la maladresse partielle est accompagnée de bonne volonté. Il n'y a plus ici de place pour les services bénévoles à moitié volontairement ou pour des critiques mal fondées. La coopération doit être le mot d'ordre dans la tâche commune qui incombe sur le pays. Les départements d'agriculture provinciaux et fédéral ont déjà apporté, et ils continueront de le faire, une attention spéciale aux nombreux problèmes urgents. Le bureau du Service National et les municipalités consacrent aussi leur énergie à ces questions et les seuls confiants que les divers organismes, tant de femmes que d'hommes, se voutent de tout coeur et donneront un support actif à un travail qui est à cette heure difficile, un haut service national nécessaire.

Puis M. Jos. Versailles, chef d'équipe pour le Fonds patriotique et la Croix-Rouge, est venu demander au conseil de souscrire à ces oeuvres de charité. Tous les échevins se sont montrés bien disposés, mais n'ont pris aucune décision hier. M. Gélinas, le président des finances, fait remarquer à M. Versailles que tous les ouvriers de Maisonneuve sont forcés par leurs patrons de verser une somme assez rondelette au Fonds patriotique. Les contribuables de Maisonneuve se trouvent à souscrire ainsi une somme considérable. On adressera sous peu à M. Versailles la décision du conseil à ce sujet.

Enfin à la fin de la séance M. Gélinas veut obtenir de la Commission du Parc de Maisonneuve quelques éclaircissements sur cette question quelque peu embrouillée. Diogène cherchait des hommes. En ce temps-là, le NATIONALISTE ne paraissait pas. Il y a des hommes, aujourd'hui.

MAISONNEUVE ON AUGMENTE LES SALAIRES LES OUVRIERS RECEVRONT TRENTE SOUS PAR HEURE — UNE RESOLUTION RESCINDEE.

Pour la deuxième fois depuis l'élection du premier février les échevins de Maisonneuve ont siégé hier et ont fait beaucoup d'ouvrage. Tout d'abord une décision qui sera de nature à plaire à la classe ouvrière, c'est celle qui a trait à l'augmentation du salaire, soit de 25 sous qu'il était à 30 sous l'heure. Cependant les chefs des départements vont à remercier les hommes dont ils n'ont pas absolument besoin, les autres pourront ainsi avoir un salaire raisonnable. Le nouveau conseil s'est particulièrement plu à rescinder une résolution passée par l'ancien, qui avait

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

UN COUPLE sans enfants demandé, le mari comme bedeau et la femme comme ménagère. Ecrire à M. l'abbé Henri Martel, La Passe, Ont., mentionnant âge, etc. ON DEMANDE des coupeurs, presseurs, opérateurs et opératrices, couturiers dans les habits d'hommes, place à l'année, les plus hauts gages payés. B. Gardner et Cie, manufacturiers de hardes en gros, 85-ouest, Ste-Catherine, angle St-Urbain.

ON DEMANDE un jeune homme pour solliciter des commandes d'impression. Préférence sera donnée à celui possédant de l'expérience dans cette ligne. Bon salaire. S'adresser par lettre à J. N. C., Boîte postale 750. ON DEMANDE une jeune fille connaissant parfaitement les deux langues et la sténographie. S'adresser à J. N. C., Boîte postale 750, mentionnant expérience acquise.

PLOMBIER de première classe pouvant faire les réparations de radiateurs pour automobiles. Inutile de vous présenter si vous n'avez pas la capacité voulue. Le plus haut salaire payé à l'homme compétent. S'adresser à Légaré Automobile, Limité.

POSITION DEMANDEE FILLE d'une quarantaine d'années demande position de ménagère dans un presbytère, très bonnes références. S'adresser à Mile Rose Marie, casier postal 200, Saint-Jean-Baptiste Village, Co. Rouville.

A LOUER A LOUER. — Un terrain 50 x 100, avec 7 places d'écurie et bâtiment à 2 étages, magnifique place pour clos à bois ou pour charbon. S'adresser, E. Lanthier, 156 Deceurcelle, tél. Westmount 1319.

A VENDRE A VENDRE ou à louer. — Un étal de boucher avec outils, clientèle et résidence privée. Prendre possession immédiate si désirée. S'adresser à Nap. A. St-Julien, Rigaud.

DIVERS ARGENT A PRETER J'AI A PRETER \$1,000, \$1,500 à \$50,000 et plus, prêtés, hypothèques, propriétés, Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques, Main 6615.

E. ROY Cordonnier 408, RUE SAINT-CATHERINE EST Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe Rassembler et rapiéçage à la mécanique dans un clin d'oeil. Appelés: Est 5526 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront reprises remises à neuf.

VOILAIRES DE RACES PURES Voilà que la saison de l'incubation arrive. Nous mettons en vente nos meilleurs clients, d'avoir à se procurer leurs reproducteurs, s'ils ne l'ont pas déjà fait, sans retard. Il nous reste quelques sujets de choix dans toutes les races. Quelques oies à offrir. Livraisons Brunes et Blanches. Beau lot d'Orpingtons noirs, Camels, Indes, Indes, blancs, et fauve et blanc. Pekin, Rouen, Orpington fauves, sauvages, domestiques. Extra large dans ceux-ci à \$5 le trio. Oies Toulouse et Andalous. Nous possédons 40 mètres dindes bronze et 15 grands reproducteurs pour ce printemps. Conséquentement sommes en mesure de vous procurer les oeufs de dindes demandés. Prêts en mars. Placez vos ordres sans retard. Quelques dindons reproducteurs à vendre. Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures, indispensable aux commerçants, 15 Maska, SAINT-HYACINTHE, Qué.

Cours de Kerméno Successeur RENE SAVOIE, I.C., et I.E. Bachelier en arts et sciences appliquées Salle de cours, 2114, St. Ontario Résidence: 75, rue Bienville, Québec. Tél. Saint-Louis 1599, angle St-Hubert

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues en anglais et en français.—Préparation aux examens: brevets, Cours privés et semi-privés à termes faciles le jour et le soir

J.-H.-H. LIPPÉ NOTAIRE ARGENT A PRETER 188, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 4571. Bureau, 411

J.-A. NADEAU Notaire Immeuble "Versailles" 90, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

PROULX ET PROULX NOTAIRES 99, RUE SAINT-JACQUES Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2259. W.-J. Proulx, L.L.B. Jos. Proulx, L.L.B. Bureau du soir: 283 Ave. Esplanade, Ahuntsic. Tél. Saint-Louis, 1766. Tél. Saint-Louis, 5396

J.-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE Spécialité: Examens de titres, règlement de difficultés commerciales, difficultés de famille, successions; placements de capitaux à taux très avantageux. Prêts aux fabricants et aux commissions scolaires. Bureau: 99, rue Saint-Jacques. Le soir après 7 heures: 308 Sherbrooke Est. Tél. Est 1643

ELZEAR ROY NOTAIRE Prêts sur hypothèques, achats de créances et autres. Département spécial pour: Administration de Successions et de propriétés; recouvrements (collections); assurances; placement de fonds; agence pour achat et vente de commerce établis ou autres institutions. 206-209, EDIFICE BANQUE DE QUEBEC No 11, Place d'Armes, MONTREAL. Tél. Main 5742.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS Téli. Main 4571, 4572 J.-P. BELAIR AVOCAT — PROCUREUR CHAMBRE 411 EDIFICE BANQUE D'EPARGNE 180, SAINT-JACQUES Bureau du soir: Saint-Eustache. Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nabuc, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes: 108ers West, Un.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques LORENZO CAMIRAND AVOCAT Chambre 12, 97, RUE SAINT-JACQUES Edifice Banque d'Hochelega Tél. Main 1422

GEOFFRION, GEOFFRION ET CUSSON AVOCATS, ETC. 97, RUE SAINT-JACQUES Edifice de la Banque d'Hochelega Victor Geoffrion, C.R. Aimé Geoffrion, C. R. Victor Cusson, C. R. Phone Main 10

LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL avocats, Edifice Banque de Québec, 11, place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emjilien Gadbois, L.L.L., J.-M. Marchal Nantel, B.C.L.

ALFRED LABELLE AVOCAT Main 7713, Ch. 53, Edifice Duluth, rue Notre-Dame et Saint-Sulpice. MAURICE DUGAS, LL. L. AVOCAT Résidence: 2466 avenue du Parc, Rockland, 2459.

THEODULE RHEAUME C. R. 180, RUE SAINT-JACQUES Suite 411 Téli. Main 4571 et 4572. ANATOLE VANIER, B.A. LL.B. AVOCAT Téli. Main 212.—Bureau 57, rue Saint-Jacques Résidence: 180 Jeanne-Mance Téli. Est 5975

GUY VANIER, B.A. LL. L. AVOCAT 97, rue Saint-Jacques. — Bureau 76 Téli. Main 2632

NOTAIRES TEL. SAINT-LOUIS 504. A.-H. Barrette NOTAIRE 70, rue Rachel Est, Montréal Bélanger et Bélanger Notaires 30, RUE SAINT-JACQUES EDIFICE "TRUST & LOAN" Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de successions. Tél. Main 1859.

ROCH-ALBERT BERGERON NOTAIRE Edifice Duluth 525, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O. Tél. Saint-Louis, 4938. Téléphone Main 4369

J.-EMERY CODERRE SEC.-TRES. VILLE DE MONTREAL-EST Etude 28, GRANDE ALLEE HOTEL DE VILLE Montréal-Est. (résidence) Pte-aux-Trembles, 29 (étude) Pte-aux-Trembles, 27-2

ARTHUR COURTOIS NOTAIRE Immeuble du Crédit Foncier, F.C. 35, SAINT-JACQUES. Tél. Main 5030 Bureaux de soir: 262A rue Visitation. Tél. Est 3435

J.-ALEX. O'GLEMEN NOTAIRE 90, SAINT-JACQUES, MAIN 2663 Prêts sur propriété de ville et terre près Montréal.

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000, sur hypothèques. Règlement de succession. Rés. 558, Fullum, Las. 637 Rés. 568, Fullum, Las. 627

J.-H.-H. LIPPÉ NOTAIRE ARGENT A PRETER 188, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 4571. Bureau, 411

J.-A. NADEAU Notaire Immeuble "Versailles" 90, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

PROULX ET PROULX NOTAIRES 99, RUE SAINT-JACQUES Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2259. W.-J. Proulx, L.L.B. Jos. Proulx, L.L.B. Bureau du soir: 283 Ave. Esplanade, Ahuntsic. Tél. Saint-Louis, 1766. Tél. Saint-Louis, 5396

DOCTEURS Dr N. BOUCHER 541, GRAND-TRONC Tél. Victoria, 1929 AUSSI, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME OUEST Tél. Victoria 1529

Dr Tancrède BISSONNETTE DES HOPITAUX DE NEW-YORK Consultations: 8 à 9 heures a.m., 1 à 3 heures p.m., 6 à 8 heures p.m. 90, RACHEL EST. MONTREAL Diplôme en hygiène publique. — Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. TEL. SAINT-LOUIS 3275

Dr Jos.-N. Chaussé MEDECIN-CHIRURGIEN Maladies de la peau 708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL Angle de la rue Marquette

ANALYSES HERVÉ NADEAU CHIMISTE-ANALYSTE Licencié ès sciences de l'Université de Paris, 74, Saint-Louis: 4060. 932 rue Saint-Denis

DR ARTHUR ROY SPECIALITE: ASTHME ET ECZEMA 427, SAINT-DENIS, MONTREAL Heures de bureau: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. Téléphone Est 2616

GUERISON RADICALE Maladies nerveuses, épilepsie, danse de Saint-Guy, hystérie, alcoolisme par traitement rationnel. Dr EDGAR TURGEON, 416A Parc Lafontaine Saint-Louis, 7607

DENTISTES Dr NAP. DESJARDINS CHIRURGIEN-DENTISTE Autrefois de Saint-Henri BUREAU 1111, RUE SAINT-DENIS Près Marie-Anne Tél. Saint-Louis, 3943.

DENTISTES GENREAU 643, RUE SAINT-DENIS, coin Cherrier TEL. EST 2916 BUREAU DE 9 HEURES A. M. A 5 HEURES P.M., LE SOIR SUR ENGAGEMENT

INGENIEURS CIVILS HURTUBISE et HURTUBISE INGENIEURS CIVILS ARPENTEURS-GEOMETRES EDIFICE BANQUE NATIONALE 99, rue Saint-Jacques TELEPHONES: Bureau: Main 7418. Résidence: Tél. Rockland 2050

COMPTABLES Benoit & De Grosbois COMPTABLES — AUDITEURS LIQUIDATEURS Chambre 5, 8 rue Notre-Dame-est Tél. Main 2617

COURTIERS EN ASSURANCES Résidence: 1450, RUE SAINT-DENIS Tél. Saint-Louis 4576

ADOLPHE DAVELUY COURTIER D'ASSURANCES représentant de la Great West Vie 160, RUE SAINT-JACQUES Tél. Main 6715

ALBERT LEFORT ASSURANCE AUTOMOBILE A 25 P. C. ET 50 P. C. DE REDUCTION CHAMBRE 36, 164 SAINT-JACQUES Assurances générales aux meilleurs taux

MEDECIN-VETERINAIRE J.-H. VILLENEUVE, D.M.V (Hôpital de l'École Vétérinaire Laval) 266, RUE CRAIG EST Tél. Main 1298

Roland Bedding Co. 907, Henri-Julien. Saint-Louis 9198 REPARATIONS: — Matelas refaits, soldes, réparés, rembourrés, poils, meubles sur commande, emballage: 1: 40 ans d'expérience

REPARATIONS de poêles à charbon et à gaz S. McARTHUR ancien contremaître chez R. W. Kerr, 91, rue Mansfield. Tél. U. 694

DIVERS AUTOMOBILISTES Pour vos pneus, vos lubrifiants et tout vos accessoires APPELÉ EST 6576 La Cie d'Accessoires d'Automobiles Renaud La Maison ven de Roevie 256 Sainte-Catherine est. Ouvert le soir

BURKE & CONSTANTIN Astrofles de la Cadillac Motors, Limited Experts dans les Automobiles Cadillac Réparations de toutes sortes, faites avec diligerence; tous nos travaux garantis 104, RUE DES CARRIERS, MONTREAL

ACHETEZ vos pneus et accessoires d'auto chez GEO. GRENIER, 415 rue Bleury La meilleure place à Montréal pour les réparations de PNEUS. Toujours ouvert. Tél. U. 7303

REGLEMENTS DE COMPTES MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles. Discretion absolue. Vos transactions avec nous sont: M. Lemieux, 37, Boulevard Saint-Joseph, ouest. Tél. Est 7488. Références Est 6075 138 rue Saint-Denis

The Security Collection Co. EDIFICE DANDURAND Chambre 36 Angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine J. A. D. ST-LAURENT, gérant, Montréal. Tout genre de réclamations

ORTHOPEDIE MODERNE NANTEL & CHARRETTE 75, BLEURY Manufacturiers membres artificiels, appareils de maintien, bandages, hernies, bretelles, ceintures élastiques, ceintures de maternité, bas élastiques, etc.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE ROYAL SILVER PLATE CO.—Dore, argenture, nickelage, réparations d'argenterie, vases sacrés, bronzes, cuivres, etc. A. Giroux, gérant, 57, Saint-Gabriel. M. Giroux, 1387

J.-O. MORIN & CIE Nickelage, Placage et Argenture, Finitions en Cuivre, Finitions d'Électroliers, Spécialité: Carburateurs, Coils Moteur, Magnets, etc., etc. 175 Amherst. SATISFACTION GARANTIE

INVENTIONS PROTEGES EN TOUS PAYS PIGEON, PIGEON & DAVIS 825, Power Bldg. Montréal, Main 5025

BREVETS D'INVENTION En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. M. MARION, 18, RIGAUD, 364 rue Université, Montréal.

"THE MOTOR SERVICE AND SUPPLY COMPANY" AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, les lettres patentes en date du vingt-septième jour de janvier 1917, constituant en corporation MM. Ralph Loch Gareau, marchand, Charles Bureau Paréweather, constructeur, et Edouard Edouard Hébert, gérant, Gilbert Ernest Seal, Bishop, industriel, et Amédée Ménard, peintre de Montréal, pour constituer une compagnie qui fixera la compagnie ou aucune autre personne qu'elle autorisera à cet effet, ou autrement:

Acquiescer, détenir, vendre, louer, sous-louer et transporter aucune propriété mobilière ou immobilière et aucun droit que la corporation ou individus, ou nécessaire aux fins de son commerce; Exercer aucun autre commerce (de fabrication) ou autre que la compagnie jugera susceptible d'être commercialement exécuté en rapport avec son commerce ou propre, directement ou indirectement à accroître la valeur de son commerce ou de la corporation ou à le rendre profitable;

Acquiescer ou assumer la totalité ou aucune partie ou partie de la propriété et du passif d'aucune personne ou compagnie exerçant aucun commerce que la présente corporation est autorisée à exercer ou en possession ou en contrôle, ou aux fins de cette dernière, et le payer en parts acquiescées de la présente compagnie ou autrement; Solliciter, acheter ou autrement acquiescer brevets, licences, concessions et autres privilèges similaires, conférer aucun droit limité exclusif ou non-exclusif à la compagnie, ou à aucun secret ou autre renseignement relatif à aucune invention qui sera brevetée, ou à tout ou partie de la compagnie, ou dont l'acquisition paraîtra susceptible de profiter à la corporation directement ou indirectement, et utiliser, exercer, développer, accorder des permis à leur sujet, ou autrement faire valoir les propriétés, droits ou renseignements ainsi acquis;

Conclure aucuns arrangements avec aucunes autorités municipales, locales ou autres, qui seraient en vue de l'obtention de la corporation, ou à aucun d'eux, et obtenir de cette autorité aucuns droits, privilèges et concessions, ou à tout ou partie de la corporation d'obtenir, et remplir exécuter aucuns de ces arrangements, droits, privilèges et concessions, et s

ETATS-UNIS

ON NE VEUT PAS NEGOCIER

TANT QUE LA GUERRE SOUS-MARINE SE POURSUIVRA A OUTHAMER, WASHINGTON N'ENTAMERA PAS DE POURPARLERS AVEC BERLIN. — SOIXANTE-DEUX MARINS AMERICAINS PRISONNIERS.

Washington, 13. — L'Allemagne a formellement notifié le gouvernement américain, par l'entremise du ministre suisse, de la détention en Allemagne des 72 marins américains, amenés comme prisonniers à bord du "Yarrowdale"; elle a soumis également l'état civil des marins des navires allemands détenus dans les ports américains.

Le gouvernement de Berlin a résolu de retenir prisonniers les marins américains du "Yarrowdale" tandis qu'il n'aura point reçu l'assurance définitive que les marins allemands en Amérique ne seront pas molestés. Cette décision inattendue a pris par surprise les autorités américaines, qui se demandent comment le gouvernement allemand ait pu agir d'une manière aussi sérieuse sur la foi de simples rumeurs.

WASHINGTON REPOUSSE L'OFFRE DE POURPARLERS.

De plus, les Etats-Unis ont formellement rejeté l'offre de l'Allemagne de discuter les différends qui existent entre les deux pays, tandis que la guerre sous-marine se poursuit à outrance. Dans une note transmise aujourd'hui à l'ambassadeur suisse, le secrétaire d'Etat Lansing déclare que les Etats-Unis ne croient point devoir entrer en négociations avec le gouvernement allemand concernant la politique de guerre sous-marine contre les neutres telle qu'elle se poursuit actuellement, à moins que l'Allemagne ne renouvelle ses assurances, formulées le 4 mai dernier, dans la note du "Sussex".

TEXTE DE LA DECLARATION.

Les autorités ont rendu publiques les communications entre les deux pays par l'intermédiaire du ministre suisse, le Dr Hiltner. Voici le texte du communiqué:

"Le ministre de la Suisse a fait samedi une déclaration orale au secrétariat d'Etat américain, par laquelle le gouvernement allemand désire négocier avec les Etats-Unis pourvu que le blocus commercial contre l'Angleterre soit maintenu."

A cette déclaration soumise par écrit, le jour suivant, le secrétaire d'Etat a répondu ainsi:

"Mon cher monsieur le ministre: Je suis prié par le Président de vous dire, en réponse au memorandum que vous avez eu la bonté de me transmettre le 11 de ce mois, que le gouvernement des Etats-Unis discuterait avec plaisir avec l'Allemagne toutes les questions qu'elle veut soumettre, pourvu qu'elle retire sa proclamation du 31 janvier, laquelle d'une manière si imprévue et sans provocation d'aucune sorte, a rejeté les assurances formulées qu'elle avait données au gouvernement américain le 4 mai dernier; mais elle ne veut point entendre de discussion avec le gouvernement allemand au sujet de la campagne sous-marine contre les pays neutres, à moins que le gouvernement allemand ne renouvelle ses assurances du 4 mai dernier et agisse en conséquence."

PRÉCIS DE LA GUERRE

PROGRESSION DES ANGLAIS

LES TOMMIES S'EMPARANT D'UNE SECTION DE TRANCHEE DE QUELQUE 600 VERGES.

Londres, 13. — Dans la nuit de dimanche à lundi, les Anglais ont accompli une autre progression dans le voisinage du chemin de Beaucourt-Puisieux, où, à la suite de petits coups de main entrepris sur un front de peu d'étendue ils ont capturé sans perdre une section de tranchée de quelque 600 verges. Ils ont fait quelques prisonniers.

Les Tommies ont repoussé facilement des attaques contre leurs nouvelles positions, au sud de la colline de Serre.

Les patrouilles anglaises ont pénétré à plusieurs endroits dans les lignes de l'adversaire. Au sud-est d'Armentières, un détachement a fait sauter un dépôt de munitions de l'ennemi et fait quelques prisonniers.

Au cours d'un combat aérien, un avion anglais a endommagé et abattu une machine allemande.

Sur le front français, l'artillerie française et allemande a manifesté une activité intermittente, dans la région de Bezanges, et dans quelques secteurs des Vosges.

LES CANADIENS

Un communiqué canadien rapporte qu'à la réserve de 3 incursions soigneusement préparées et effectuées par les troupes canadiennes, il ne s'est rien passé d'important.

On possède des détails complets sur 2 de ces opérations. Un détachement de 30 hommes tirés d'un bataillon de Cameron Highlanders a effectué la première. Une reconnaissance entreprise au dernier moment révéla le dessein des assaillants.

Les Canadiens eussent été justifiées d'ajourner l'entreprise, vu que le succès de ces sortes de coups de main dépend du manque de préparation de l'adversaire, mais pour ne pas désappointer les hommes, le détachement a opéré l'incursion.

Il a fait un prisonnier, détruit 2 abris, et infligé plusieurs blessés à

ANGLETERRE

ELECTIONS OU PROLONGATION

M. MCKENNA LAISSE PREVOIR DES ELECTIONS PROCHAINES. — UN DEPUTE RECLAME LE RAPPEL DU GENERAL HAIG. — LE BUDGET DE GUERRE EST PRESENTE. — LE PROBLEME IRLANDAIS.

Londres, 13. — La Chambre des Communes s'occupera cette semaine de questions financières. Le principal article de l'ordre du jour comportait deux nouveaux votes de crédit d'un total de 500,000,000 de livres — l'un de 200 millions de livres pour subvenir aux dépenses jusqu'au 31 mars, la fin de l'exercice financier, et l'autre de 300 millions pour commencer le nouvel exercice financier.

Les principaux orateurs furent M. Bonar Law, chancelier de l'Echiquier, chargé de proposer l'adoption des crédits et d'exposer la situation financière de la nation, et M. McKenna, appelé à appuyer la motion à titre de chancelier de l'Echiquier dans le cabinet Asquith.

En demandant l'adoption des crédits demandés, M. Bonar Law dit que "l'Angleterre a la suprématie non seulement en hommes mais aussi en équipement". Il assure que la production de munitions augmente chaque jour, étant plus grande aujourd'hui que jamais.

En donnant les augmentations progressives des dépenses quotidiennes pour les cinq périodes de la guerre, correspondant aux cinq votes de crédit, M. Bonar Law explique que les dépenses quotidiennes pour les derniers soixante-trois jours étaient de 25,790,000. Cette augmentation diabolique est due aux récents mouvements des Alliés et des colonies de la Grande-Bretagne, parce que les colonies commencent à se subvenir elles-mêmes, mais était due au coût des munitions et au coût élevé des approvisionnements se chiffrant à 1,190,000 chaque jour.

M. Bonar Law, en annonçant qu'à la fin de l'année prochaine la dette nationale serait de 13,800,000,000 à 13,900,000,000, et que les prêts de l'Angleterre aux Alliés et aux colonies seront approximativement de 1,390,000,000, demande si oui ou non l'Entente pourrait supporter le fardeau de mener la guerre à une fin heureuse. Il dit qu'il a une grande confiance dans l'avenir et il croit que le nouvel emprunt de 150,000,000 serait un grand succès.

M. Bonar Law dit que le pays avait un dur chemin devant lui comme nation et qu'il pourrait avoir de plus grands sacrifices à affronter, mais qu'il ne pouvait y avoir de recul. La Grande-Bretagne peut supporter la crise financière plus longtemps que ses ennemis et ce ne serait pas pour cette raison que l'Angleterre devrait être forcée de faire une paix désastreuse.

M. Bonar Law expliqua ensuite comment les Alliés pourraient aider les Russes dans la préparation de leur offensive de cette année. Le gouvernement, dit-il, n'a pas encore reçu de rapport de cette conférence.

M. McKenna fit remarquer que jamais des crédits aussi importants n'avaient été demandés au début d'une session, et que le gouvernement semble vouloir éviter une autre demande de crédits pour faire face aux dépenses extraordinaires des prochains mois. Il fit également allusion à la possibilité d'une élection générale, vu que le terme parlementaire expire à la fin d'avril, et que les crédits demandés vont dépasser la période parlementaire actuelle.

Dans les couloirs, on discute le projet d'une extension parlementaire avec grande animation; on croit que le gouvernement va la demander incessamment.

Le colonel Arthur Lynch, nationaliste, fit allusion aux propositions du président Wilson pour une paix universelle comme la déclaration la plus opportune qui fut jamais faite dans l'histoire des nations. Le colonel Lynch a fortement critiqué la conduite de la guerre et demanda le retrait du général sir Douglas Haig, le commandant en chef des armées anglaises en France.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 13. — Les noms de sept Montagnais, quatre tués au feu et trois blessés, figurent sur la plus récente liste des mis hors de combat, transmise par le ministère. En voici la liste:

Tués au feu: — Thomas Sholts Douglas, 501, avenue Mount Pleasant; R. A. Richmond, 94, rue Selby; W. E. Piché, 1671, rue des Erables; Medford Soucy, 1597, avenue Papineau, disparu et porté comme tué au feu.

Mort de ses blessures: — E. A. Mongeau, 34, rue William, Longueuil.

Blessés: — R. J. Jones, 8755, rue Dorcheser; Henry Mitchell, 1207, rue Demontigny.

L'ennemi, sans en subir lui-même une seule.

Deux détachements ont effectué l'autre incursion, faisant 21 prisonniers, capturant une mitrailleuse, détruisant 2 autres mitrailleuses, d'importants ouvrages et 22 abris. Des Bavarois défendaient la ligne attaquée et ont offert de la résistance presque dans chaque cas.

FRONT ITALIEN

Dans la journée et dans la soirée de dimanche, sur la chaîne de montagnes située à l'est de Goritz, de violentes attaques et contre-attaques ont alterné au cours d'un bombardement intense. Les Italiens ont rétabli leur ligne presque partout et ont complètement repoussé les Autrichiens, leur infligeant des pertes sérieuses et faisant plus de 100 prisonniers.

Dans la région de Vodel, les Italiens ont repoussé un détachement de lanceurs de grenades. Un temps plus favorable a favorisé les opérations aériennes.

LE SERVICE NATIONAL

MOBILISATION AU CANADA?

LES DIRECTEURS DU SERVICE NATIONAL RECLAMENT LA MISE EN VIGUEUR DE L'ACTE DE LA MILICE, COMME MESURE DE PRECAUTION, POUR LA SECURITE DU CANADA.

Ottawa, 13. — Au cours de la conférence de 3 jours, qu'elle a tenue ici, la commission du Service national s'est occupée de plusieurs questions importantes, et a fait plusieurs recommandations. Elle a décidé d'appliquer ses efforts à résoudre le problème créé par le manque de main-d'œuvre sur les fermes de l'Ouest, et elle a tracé des plans pour suppléer au manque d'hommes dont pourraient souffrir les industries essentielles. Elle a également entrepris de se procurer des renseignements et d'établir une organisation destinée à trouver une occupation convenable aux soldats d'outre-mer, à leur retour du front et lors de leur démobilisation. On croit qu'elle pourra utiliser avec grand profit les informations recueillies par le comité parlementaire récemment nommé et par diverses organisations dans le pays.

Suivant un rapport officiel, relatif aux délibérations de la commission, "les commissaires sont unanimes à penser que le changement de situation résultant de la rupture diplomatique survenue entre les Etats-Unis et le Canada, le gouvernement du Dominion devrait prendre des mesures pour mobiliser une grande armée pour la défense du pays, et appliquer les clauses de la loi de la milice à cet effet. Tout en constituant une mesure de précaution quant à la sécurité du Canada, cette disposition rendrait disponibles un grand nombre d'hommes pour le service d'outre-mer."

En ouvrant la réunion, M. Bennett, le directeur général, a annoncé que plus de 80 p. c. des cartes du Service national ont été remplies, et que le résultat a dépassé toutes les espérances. La commission a décidé de prolonger jusqu'au 31 mars la période durant laquelle le gouvernement va recevoir ces cartes. La commission a chargé les directeurs du Service national d'organiser, dans chaque localité des régions respectives où s'exerce leur activité, des ligues du Service national, qui seconderont les efforts des organisations ayant pour objet l'union effective des ressources militaires, agricoles, industrielles et financières de l'Etat. La commission a entrepris d'appuyer la campagne menée en faveur de l'épargne et de la stimulation de la production agricole et industrielle. Sentant le besoin de tenir des réunions plus fréquentes, la commission a décidé que les directeurs de l'Est et de l'Ouest s'assembleront séparément. Le nombre des hommes aptes au service militaire d'outre-mer, qui sont actuellement à l'emploi des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, a été l'objet d'une discussion.

En étudiant le problème de la main-d'œuvre agricole, la commission avait devant elle un calcul portant que, dans l'Ouest canadien, il y aura au printemps 375,000 acres de terre de plus à ensemencher qu'en l'an dernier, et que par suite de l'enlèvement à l'exportation, 15,000 hommes vont manquer sur les fermes. On ne peut suppléer à cette pénurie de la main-d'œuvre qu'en prenant dans les villes et les villages les hommes non disponibles pour le service militaire et qui connaissent quelque chose de l'agriculture, dans la province de Québec, la seule du Canada où il semble y avoir un surplus de main-d'œuvre disponible, et aux Etats-Unis. La commission va convoquer immédiatement à Winnipeg, Regina et à Edmonton, des conférences pour fournir à l'Ouest la main-d'œuvre exigée et pour permettre aux signataires des cartes du Service national, qui ont offert leurs services à l'Etat, "de trouver un emploi en contribuant à augmenter la production alimentaire au Canada."

Les commissaires ont aussi exprimé l'opinion que, de la façon compatible avec les conventions internationales, on devrait prendre des mesures pour employer les étrangers comme valets de ferme, au pays.

La commission a étudié à fond toute la question de l'utilisation de la main-d'œuvre féminine, au pays.

Les commissaires ont constaté que, dans les fabriques de munitions, on se sert des femmes presque autant que faire se peut. Ils conseillent aux femmes qui désirent accomplir leur devoir patriotique, et qui n'ont pas besoin de travailler pour vivre, de céder leur place dans les ateliers à des ouvrières dans le besoin et à mettre leur activité au service de la Croix-Rouge, des femmes et des enfants des soldats.

LA FILTRATION DES EAUX D'AQUEDUC

ON LA DISCUTE AU CONSEIL D'HYGIENE DE LA PROVINCE. — LES EXPLOITATIONS DES EAUX MINERALES.

Le Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec a tenu, une très importante assemblée, ces jours derniers, après que le Dr Lachapelle, président, eut lu son rapport sur le congrès d'hygiène de Cincinnati, tenu dans le but de trouver les remèdes les plus efficaces à la paralysie infantile, les membres du conseil s'occupèrent de la filtration des eaux d'aqueduc des villages de Ste-Anne de Bellevue, Pointe-Claire et Dorval, ainsi que des villes de Hull et de St-Hyacinthe. Assisément à cette séance, en plus du président, les docteurs Arthur Simard et J. A. Hutchison; MM. Edouard Laberge, Eudore Dubeau, E. M. Désautiers, E. Jean Pelletier, secrétaire-directeur, et J. A. Beaudry, inspecteur général.

Le comité chargé des démarches auprès du gouvernement provincial pour obtenir un subside plus élevé, fait ensuite rapport que M. Lomer Gouin, premier ministre, a demandé à la législature de voter une augmentation de \$20,000 pour permettre au conseil de mieux développer son œuvre.

Le Conseil approuve l'ordre donné, par son comité exécutif, à la ville de St-Hyacinthe de filtrer l'eau de son aqueduc, filtration qu'elle n'aurait jamais dû suspendre.

Le Conseil est aussi d'opinion que l'eau du lac St-Louis ne peut être distribuée pour la consommation sans être filtrée et, en conséquence, décide de donner ordre aux villages de Ste-Anne de Bellevue, Pointe-Claire et Dorval, de pourvoir à la filtration de l'eau de leurs aqueducs d'ici au 1er octobre; cette filtration étant, d'ailleurs, une des conditions imposées par le Conseil supérieur lors de l'approbation en 1912, de ces trois prises d'eau dans le lac St-Louis. Le Conseil considère, d'ailleurs, que ces municipalités ont tout intérêt à filtrer leur eau si elles veulent voir se continuer l'affluence des touristes d'été.

On décide de s'occuper immédiatement de la ville de Lachine qui s'aligne aussi dans le lac St-Louis. Le Conseil est prêt à insérer les amendements suivants dans ses règlements:

1. Que les plans d'aqueducs, de filtres, de réseaux d'égouts, de traitement des eaux d'égout, soumis au Conseil supérieur d'hygiène devront toujours avoir été préparés par des ingénieurs qualifiés pour pratiquer dans la province.

2. Que les règlements municipaux pour travaux qui est nécessaire de soumettre à l'approbation du Conseil supérieur d'hygiène ne pourront être soumis au vote des contribuables qu'après que l'approbation aura été donnée par le dit conseil.

3. Que les extensions à des installations anciennes devront être soumises au Conseil supérieur d'hygiène tout autant que ce sont les travaux entièrement nouveaux.

4. Que des règlements devront être formulés relativement aux procédures pour l'instruction des projets. Le Conseil déclare finalement qu'il ne peut donner suite à une demande de règlement de l'exploitation des eaux minérales, l'avis juridique du Conseil étant d'opinion que telle réglementation n'est pas du ressort du conseil d'hygiène, la loyauté commerciale paraissant surtout en cause.

A L'OCCASION D'UN MARIAGE

Samedi dernier, à l'occasion de son prochain mariage avec Mlle Exilda Brisson, les employés de la maison Cummings & Cummings ont fait cadeau d'un superbe service de coutellerie en argent à leur gérant, M. J. A. Ébérou.

PAUL KAUVAR

Les mercredi et jeudi, 14 et 15 février, le cercle littéraire de St-Henri interprétera le drame "Paul Kavar", dû à la plume de M. J.-A.-D. Tougas. M. J.-A. Hardy a monté la pièce avec le concours de toute la troupe.

Nos Obligations envers le Public



Les employés d'une compagnie de téléphone doivent être expérimentés, habiles et polis. Ils doivent servir fidèlement le public, d'une part, et la compagnie qui les paie.

La compagnie doit procurer un service rapide et efficace. Pour atteindre ce résultat, la construction, l'équipement et l'exploitation du réseau doivent être conformes aux meilleures pratiques connues.

Les gains réalisés dans l'exploitation doivent pouvoir aux charges suivantes:

- Payer les dépenses de l'exploitation;
Créer un fonds de réserve suffisant pour le remplacement des appareils et mécanismes usés ou démodés.
Donner un dividende raisonnable aux capitaux placés dans l'entreprise, assez élevé pour amener de nouveaux capitaux nécessaires par les besoins d'agrandissement.

La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell

"Bon Service... une bonne entente" —Shakespeare.

LE COMPLICE D'UN MEURTRE

UN OFFICIER DE L'ARMEE DECLARE A LA POLICE AVOIR PARTICIPE A UN MEURTRE COMMIS A TORONTO.

Il y a quelque temps, à Philadelphie, une jeune actrice de l'endroit, Maggie Corbett, était assassinée. L'auteur du crime, un millionnaire, du nom de B. W. Lewis, se sentant poursuivi par la police, se suicida quelque temps après un dimanche soir. Un homme du nom de Frederick Farrell, attaché au corps médical de l'armée canadienne, vint se livrer aux détectives, et leur raconta avoir été témoin du crime. Il ajouta que le soir du meurtre, il rencontra Lewis, après un rendez-vous fixé d'avance, et tous deux se rendaient chez l'actrice. Après quelque dispute, entre cette dernière et Lewis, celui-ci sortit un pistolet et tua l'actrice. Quelques jours après, Lewis mettait fin à ses jours, dans un hôtel d'Atlantic City. Farrell vint de Philadelphie à Montréal, il y a un mois, et s'en vint.

Le chef de police de Philadelphie a télégraphié au chef de la Sûreté de garder le prisonnier sous bonne garde.

BRAS FRACTURE.

En travaillant à la manufacture de M. J. G. Ficher, dans la rue Ducharme, Outremont, Eugène Trudel, 36 ans, 524, rue Ste-Adèle, a eu un bras fracturé.

Il a été conduit à l'hôpital.

BLESSE DANS UNE EXPLOSION.

Comme résultat de l'explosion de plusieurs capsules de fuminate de mercure, capsules destinées à faire détonner la dynamite, M. Gosselin, domicilié 458, rue Cavillier, a été assez grièvement blessé chez lui.

Jeudi dernier, c'était Mme Gosselin, elle-même, qui était blessée, par l'explosion de semblables capsules.

UN MONUMENT AU SACRE-COEUR

Saint-Lin, 13. — Comme résultat de la retraite prêchée par le R. Père Joachim, O. S. M., les paroissiens ont décidé d'ériger, en remplacement des buvettes, en face de l'église, un monument au Sacré-Coeur de Jésus.

Une quête, faite après la retraite, a rapporté la jolie somme de \$900. Le monument sera élevé au printemps.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

Advertisement for Alliance Nationale, featuring a table with columns for 'Fin d'année', 'Nombre de membres', 'Capital accumulé C. M.', 'Capital accumulé ass-vie', 'Bénéfices mortuaires payés', and 'Assurance en force'. The table shows data from 1883 to 1916.

Advertisement for MEFIEZ-VOUS des premiers RHUMES, featuring text about capsules CRESOBENES for bronchitis and larynx, and a list of symptoms like cough and asthma.

Large advertisement for The Montreal Light Heat & Power Co. with the headline 'Les avantages de notre "Service Double" (GAZ ET ÉLECTRICITÉ)'. It lists benefits like 'VOUS ÉVITEZ d'inutiles allées et venues CHEZ VOUS' and 'UN SEUL Relevé de compteurs Compte Paiement', and 'UN ESCOMPTE SUPPLÉMENTAIRE'.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LE DEPART DE GERARD

L'AMBASSADEUR AMERICAIN EN ALLEMAGNE QUITTERA BIEN- TOT BERNE POUR PARIS. — IL REFUSE DE CHANGER SON ITINERAIRE. — LA SAISIE DES NAVIRES TEUTONS.

Berne, 12, par voie de Paris, 13. — L'ambassadeur Gerard a annonce aujourd'hui qu'il partira probablement pour Paris, mardi soir, avec le personnel de l'ambassade. Il a informe d'autres Americains desirux de retourner dans leur patrie qu'ils peuvent le faire, mais doivent se procurer des passeports et prendre d'autres dispositions par l'entremise de la legation americaine, en cette ville, qui a seule jurisdiction en la matiere maintenant.

M. Gerard persiste dans sa reserve et s'est contente de hausser les epaules, quand on lui a montre une pretendue declaration mi-officielle de la Gazette de Cologne, disant que l'Allemagne s'attend a la guerre avec les Etats-Unis. Apprenant que les Anglais seraient heureux qu'il retournat aux Etats-Unis par voie de l'Angleterre, pour lui transmettre leurs remerciements a propos des services rendus aux prisonniers de guerre anglais, M. Gerard a ete touche, mais a declare qu'il lui est impossible de changer son itineraire.

Les efforts que le gouvernement allemand a faits pour engager des negociations, au sujet de concessions et de garanties desirées, avec M. Gerard, qui avait retire ses lettres de creance, furent de telle nature que l'ambassadeur les a caracterises d'un terme violent, au cours de conversations avec un representant du ministere des Affaires etrangeres. Il a refuse meme de transmettre le texte des concessions proposees, a moins d'obtenir l'autorisation de communiquer par depêche chiffrée avec son gouvernement, privilege dont il etait prive depuis la rupture des relations.

Vu les rapports erronees, publies par tous les journaux de leur pays, les Allemands etaient en general justifies de croire que le gouvernement americain avait saisi les navires teutons, mesure qui etait passe pour une mesure de guerre. Les journaux allemands parlaient de confiscation pour fins militaires, mot familier aux Allemands. L'anxiete eprouvee au sujet de ces vaisseaux etait telle, qu'on a sonde M. Gerard pour qu'il obtint de la France et de l'Angleterre un sauf-conduit qui permit de ramener ces vaisseaux en Allemagne. M. Gerard a refuse catégoriquement de se prêter a cette manoeuvre. Comme on lui donnait a entendre que son concours pourrait faciliter le depart des Americains, il a répliqué qu'il resterait jusqu'à la Noël, plutôt que d'acquiescer à cette proposition.

FONDS PATRIOTIQUE

ON A RECUEILLI PLUS D'UN MILLION

LES RESULTATS DE LA PREMIERE JOURNEE DE LA CAMPAGNE — DEPASSERA-T-ON \$4,000,000?

C'est aujourd'hui le jour des banquets de la campagne du fonds patriotique et de la Croix Rouge, au diner de ce midi, au Windsor, M. E. L. Pease, directeur de l'Association des banquiers, presideait la table d'honneur, entouré des têtes dirigeantes du monde de la finance.

Le banquet d'hier a fait connaître le resultat merveilleux que le premier jour de la campagne a realise: la somme de \$1,635,676.06 a été recueillie par les diverses équipes, y compris le don d'un million de la ville de Montreal. Le travail des équipes a plus que doublé cette année le chiffre obtenu au premier jour de la campagne l'an dernier, puisqu'alors le premier jour avait rapporté la somme de \$283,555.

Les rapports des équipes ont causé toute une surprise et suscité un grand enthousiasme.

L'équipe des dames, Meses Drum-

LES BELGES N'AURONT PAS A SOUFFRIR

L'ORGANISATION DE SECOURS AMERICAIN SERA REMISE AUX MAINS D'UN COMITE NEUTRE.

New-York, 13. — Les 10,000,000 de Belges aux besoins desquels la commission americaine, grace aux beaux efforts de ses membres, pourvoyait, n'auront pas a souffrir immediatement de privations a la suite de la dissolution forcee de cette commission en Belgique et dans la France septentrionale, par ordre des autorites allemandes. En effet, la commission a Boston aujourd'hui, M. Herbert C. Hooper, president de cette commission, a declare avoir pris des mesures pour remettre la direction de cette société de secours belge a une autre organisation neutre.

Il a d'ailleurs laisse en depot des provisions pour le montant de \$25,000,000 qui peuvent assurer aux Belges indigents le pain de chaque jour pendant six semaines, dans tous les

districts où la commission a etabli ses postes. La distribution des vivres, en leur absence, continue M. Hooper, sera faite par des Belges nommes par eux jusqu'à ce que se forme une nouvelle organisation. M. Hooper ne met pas en doute la continuite de son oeuvre qui passera en d'autres mains pour poursuivre le même but, a moins toutefois qu'interviennent les Allemands.

La commission americaine, interdite en Belgique et dans le nord de la France, s'efforcera tout de même de soulager la grande misere belge par tous les moyens possibles.

M. Hooper espere que la succession de son oeuvre aille a une organisation composee pareillement de Hollandais et d'Espagnols.

mond et Thibodeau, a donne la somme de \$37,899.

L'équipe Nos 1 et 2, MM. W. C. Hodgson et L. H. Boyd, \$26,960.

L'équipe Nos 3 et 4, MM. de Gaspé Beaubien et J. Clément, \$4,382.

L'équipe Nos 5 et 6, MM. G. Lyman et R. J. Younge, \$26,190.

L'équipe Nos 7 et 8, MM. E.-R. Décarry, L.-A. Amos et A.-P. Bastille, \$15,048.

L'équipe Nos 9 et 10, MM. E. A. McNutt et J.-A. Starke, \$28,043.

L'équipe Nos 11 et 12, MM. F.-B. Fontaine et J.-A. Beaudry, \$5,537.

L'équipe Nos 13 et 14, MM. G. H. Montgomery et F.-P. Howard, \$51,785.

L'équipe Nos 15 et 16, MM. J.-R. Genin et J. Versailles, \$6,280.

L'équipe No 17, M. C.-E. Neill, \$181,022.75.

L'équipe d'un jour de salaire, M. Perrault et E. Tarte, \$9,288.

L'équipe Nos 20 et 21, MM. J.-S. Robertson et A. McA. Murphy, \$54,288.

L'équipe Nos 22 et 23, MM. W. G. M. Shepherd et R. H. Macdonald, \$41,546.

L'équipe Nos 24 et 25, MM. F.-L. Wanklyn et C.-W. Tilling, \$92,250.

L'équipe d'un jour de salaire, M. J.-W. McConnell, \$56,135.

Le secretaire du comite general de Montreal, M. W.-M. Birks, se dit infiniment enchané de ce premier resultat; il croit que toute la campagne rapportera le joli chiffre de \$3,500,000 et meme dépassera les \$4,000,000.

M. Médéric Martin a soulevé des applaudissements enthousiastes lorsqu'il annonca le don d'un million, comme contribution de la ville: "Il ne s'agit point d'une question de race ou de nationalité, mais d'une question de devoir; c'est le mobile qui a inspire notre decision!"

A la liste de l'équipe de M. Joseph Versailles, publiee hier, il faut ajouter le nom de M. Michel Salhani.

L'ENFOUSSEMENT DES FILS A VERDUN

L'INGENIEUR EN CHEF DE LA VILLE EST CHARGE DE PREPARER TOUS LES PLANS NECESSAIRES.

Les conduits souterrains pour les fils et les cables de la ville de Verdun ont fait le sujet d'un rapport adopte hier soir par le conseil municipal de cette ville, apres un long debat, sur la proposition de nommer M. A. S. Carlson, ingénieur en chef de Verdun, ingénieur-conseil, pour preparer tous les plans et toutes les specifications necessaires en collaboration avec les differentes compagnies interessees. M. Carlson recevra une commission de \$5 pour servir sur le coût total des travaux, d'un minimum de \$200,000; les honoraires de l'ingénieur de Verdun seront donc d'au moins \$10,000.

Le fait qu'un autre plan existe déjà pour la construction de conduits souterrains, execute par M. Timberlake, et que celui-ci a presente sa note pour \$2,500, a cause parmi les membres du conseil une forte opposition a l'adoption du nouveau rapport. Plusieurs des membres de la majorite ont cependant declare qu'un tel plan n'existe pas, et d'autres declarerent que ce plan se trouvait sur la table, ayant été envoye au secretaire-tresorier quelques jours auparavant. Le conseil a alors decide d'amender la

CUBA EMEUT WASHINGTON

LE SECRETARIAT D'ETAT AMERICAIN FAIT PARVENIR UNE ADVERTISEMENT AUX CUBAINS AU SUJET DE LA REVOLTE QUI MENACE DE S'ETENDRE L'OEUVRE DES BOCHES?

Washington, 13. — Le gouvernement surveille attentivement la situation politique a Cuba, aujourd'hui, a la suite des rapports recus par le secretariat d'Etat touchant la revolte qui menace d'ecarter a propos des difficultes d'election, et a la suite de l'avertissement que ce même departement a transmis aux Cubains de ne pas precipiter leur république dans une guerre civile. Le ministre americain a la Havane a recu une communication contenant cette admonition et elle sera publiee dans toute l'ile. Voici une partie de la declaration adressee au peuple cubain:

"Vu ses relations avec la république cubaine et vu les devoirs que lui impose l'accord conclu entre les deux pays, le gouvernement americain n'envisage pas avec une petite inquietude la question des nouvelles elections dans la province de Santa Clara.

Plus que toute autre nation, le gouvernement des Etats-Unis connaît le patriotisme des Cubains, et se rappelle le patriotisme dont les héros cubains ont fait preuve dans leur lutte pour la liberte, et il a confiance que ce même patriotisme prevaudra dans le règlement des difficultes qui existent actuellement a propos des elections et qu'il se manifestera par une confiance implicite dans les moyens légaux établis pour résoudre ces questions."

On a rapporté que le parti de l'opposition avait demande aux Etats-Unis de surveiller l'election speciale qui va avoir lieu, demain, mais au secretariat d'Etat on a nie cette nouvelle.

LES ALLEMANDS ARRIVENT JUSTE AU MOMENT DES SOULEVEMENTS

New-York, 13 — La "Tribune" declare ce matin:

La revolte a Cuba a coincide avec une emigration inusitee d'Allemands de cette ville vers la république. La "Tribune" a appris hier que, depuis la tension de la situation entre les Etats-Unis et l'Allemagne, 80 ou 100 Allemands ont quitte New-York pour Cuba.

Cet exode est d'autant plus mysterieux que plusieurs voyageurs se sont presentes la semaine derniere dans les bureaux de naturalisation pour obtenir des documents indiquant qu'ils se proposaient d'acquiescer la qualite de sujets americains. Ces hommes se sont probablement donne cette peine parce qu'ils ne pouvaient se procurer de passeports en qualite de sujets allemands.

Les autorites a Washington sont au courant de la situation, et leurs agents a New-York intruisent un enquête sur les antecedents du groupe déjà parti. Une grande rébellion cubaine forcerait les Americains a envoyer des troupes dans l'ile pour y rétablir l'ordre, aux termes de l'amendement Platt.

REVOLTE A SANTIAGO

Santiago, Cuba, 13. — La garnison de Santiago a saisi le gouvernement de la ville, apres avoir arrete le gouverneur, le general Manuel Fuentes, et plusieurs autres officiers civils, qui ont refuse de se joindre au mouvement. Le major Ribertero Fernandez a assume le gouvernement, et des patrouilles de soldats se promènent dans les rues.

La raison qui donne les militaires pour leur attitude c'est qu'ils ont appris que le gouvernement et ses officiers ne procedaient pas constitutionnellement pour les contestations d'elections. D'autres villes de la province se sont jointes au mouvement.

LA DISETTE SE FAIT DE PLUS EN PLUS SENTIR.

Toronto, 13. — La situation creee par la penurie de charbon dans la province, causee par l'irregularite du trafic a la frontiere, irregularite due au manque de force motrice et de chemins de fer, a causee le manque de fer canadiens, ne s'ameliore pour ainsi dire pas.

Dans plusieurs endroits, les manufactures ont été obligees de congédier leurs employés, et les marchands de charbon en ont fait autant, soit qu'ils n'eussent pas de charbon ou que les commandes recues fussent trop nombreuses pour ce qu'ils avaient en main.

Sir Harry Drayton, president de la Commission des chemins de fer du Dominion, est alle a la frontiere et a Buffalo, afin de se renseigner par lui-même et, si possible, il y a, de procurer du combustible a ceux qui en souffrent le plus industriellement et domestiquement parlant.

ON MANQUE DE CHARBON EN ONTARIO

LA SITUATION SE FAIT DE PLUS EN PLUS SENTIR.

Toronto, 13. — La situation creee par la penurie de charbon dans la province, causee par l'irregularite du trafic a la frontiere, irregularite due au manque de force motrice et de chemins de fer, a causee le manque de fer canadiens, ne s'ameliore pour ainsi dire pas.

Dans plusieurs endroits, les manufactures ont été obligees de congédier leurs employés, et les marchands de charbon en ont fait autant, soit qu'ils n'eussent pas de charbon ou que les commandes recues fussent trop nombreuses pour ce qu'ils avaient en main.

Sir Harry Drayton, president de la Commission des chemins de fer du Dominion, est alle a la frontiere et a Buffalo, afin de se renseigner par lui-même et, si possible, il y a, de procurer du combustible a ceux qui en souffrent le plus industriellement et domestiquement parlant.

LES ALLEMANDS ARRIVENT JUSTE AU MOMENT DES SOULEVEMENTS

New-York, 13 — La "Tribune" declare ce matin:

La revolte a Cuba a coincide avec une emigration inusitee d'Allemands de cette ville vers la république. La "Tribune" a appris hier que, depuis la tension de la situation entre les Etats-Unis et l'Allemagne, 80 ou 100 Allemands ont quitte New-York pour Cuba.

Cet exode est d'autant plus mysterieux que plusieurs voyageurs se sont presentes la semaine derniere dans les bureaux de naturalisation pour obtenir des documents indiquant qu'ils se proposaient d'acquiescer la qualite de sujets americains. Ces hommes se sont probablement donne cette peine parce qu'ils ne pouvaient se procurer de passeports en qualite de sujets allemands.

Les autorites a Washington sont au courant de la situation, et leurs agents a New-York intruisent un enquête sur les antecedents du groupe déjà parti. Une grande rébellion cubaine forcerait les Americains a envoyer des troupes dans l'ile pour y rétablir l'ordre, aux termes de l'amendement Platt.

REVOLTE A SANTIAGO

Santiago, Cuba, 13. — La garnison de Santiago a saisi le gouvernement de la ville, apres avoir arrete le gouverneur, le general Manuel Fuentes, et plusieurs autres officiers civils, qui ont refuse de se joindre au mouvement. Le major Ribertero Fernandez a assume le gouvernement, et des patrouilles de soldats se promènent dans les rues.

La raison qui donne les militaires pour leur attitude c'est qu'ils ont appris que le gouvernement et ses officiers ne procedaient pas constitutionnellement pour les contestations d'elections. D'autres villes de la province se sont jointes au mouvement.

LA DISETTE SE FAIT DE PLUS EN PLUS SENTIR.

Toronto, 13. — La situation creee par la penurie de charbon dans la province, causee par l'irregularite du trafic a la frontiere, irregularite due au manque de force motrice et de chemins de fer, a causee le manque de fer canadiens, ne s'ameliore pour ainsi dire pas.

CANADIAN NORTHERN UN CHANGEMENT D'HORAIRE IMPORTANT SERA MIS EN VIGUEUR LE 15 FEVRIER 1917

Pour tous renseignements, etc., s'adresser au bureau de ville, des billets, 230 rue Saint-Jacques, ou au guichet des billets a la gare Moreau, rue Sainte-Catherine est.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1916.

LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 12.00 minuit.

DE LACHINE.—Service de: 20 min. de 5.30 a.m. a 8.30 a.m. 10 min. de 8.30 a.m. a 9.00 p.m. 20 min. de 9.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 8.30 p.m. 20 min. de 8.30 p.m. a 12.10 minuit.

ST-VINCENT.—RECOLLET ET SAINT-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

ST-VINCENT.—Service de: 10 min. de 5.40 a.m. a 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. a 4.00 p.m. 20 min. de 4.00 p.m. a 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. a 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. a 11.30 p.m. 10 min. de 11.30 p.m. a 12.00 minuit.

Le temps qu'il fera

Vents du sud-ouest, neige locale, et moins froid.
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 8
Même date l'an dernier... 60
Aujourd'hui minimum... -5
Même date l'an dernier... 99

LA BANQUE D'EPARGNE

On trouvera en page intérieure le 70e rapport annuel de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

LES ECOLES BILINGUES

LE JUGE GUNN REND SA DECISION.

Ottawa, 13. — (De notre correspondant) Le juge Gunn a rendu son jugement ce matin dans la cause de la commission scolaire contre la banque d'Ottawa, sur une motion de la banque demandant à la Cour de décider à qui elle devrait remettre les fonds d'amortissement de \$37,627.

Une motion sera présentée, demain à Toronto, pour faire de toutes les actions intentées par la commission scolaire, contre la banque de Québec, les membres de la Petite Commission et la banque d'Ottawa, une seule cause.

BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE

CONFERENCE DE M. L'ABBE J. N. DUPUIS.

C'est ce soir, à 8 heures 15, qu'a lieu, dans la salle de la Bibliothèque Saint-Sulpice, 340 rue Saint-Denis, la conférence de M. l'abbé J. N. Dupuis : "Un grand cardinal".

L'OUVERTURE DU PARLEMENT ONTARIEN

Toronto, 13. — La troisième session du 11ème parlement ontarien s'est ouverte aujourd'hui avec un cérémonial moins grand que d'ordinaire. Les discours du trône par le roi au long de la guerre, et révèle que les principales mesures proposées ont trait à l'établissement des soldats de retour du front sur des terres et à des entreprises destinées à développer l'énergie hydro-électrique.

\$2,100,000 POUR LE FONDS PATRIOTIQUE

Les souscriptions suivantes ont été versées au Fonds Patriotique, ce matin : Banque de Montréal, \$60,000; Banque Royale, \$60,000; Banque Molson, \$15,000; Banque d'Epargne, \$15,000; Banque d'Hocheville, \$12,500; Banque Provinciale, \$6,000; Imperial Tobacco, \$25,000.

VILLAGE MENACE D'UNE CONFLAGRATION

Saint-Liguori, 13. — Notre village a échappé cette nuit à une conflagration imminente. Un incendie en somme léger, mais allumé par un vent violent, s'est déclaré à 11 heures 30 dans la grange de M. Dufresne, située à proximité du couvent. Les flammes léchèrent les murs du couvent et menacèrent même l'église qui fut protégée par le Trés-Saint-Sacrement qui le curé de la paroisse y exposa jusqu'à 5 heures du matin.

NAVIRES COULES

Londres, 13. — Le "Myra", de la ligne Cunard, a sombré, victime d'un sous-marin allemand; deux membres de son équipage ont subi des blessures, des suites du bombardement, le reste des marins eut la vie sauve. Un sous-marin a également coulé le navire grec "Aghios Spyridon", ainsi que le navire réservoir "Saxonia"; seuls cinq hommes de l'équipage du premier navire purent se sauver, et dix-neuf du second ont été secourus.

EXPLOSION EN ANGLETERRE

Londres, 13. — Une explosion a fait sauter aujourd'hui une usine de munitions dans le Yorkshire; les autorités ignorent encore le nombre des pertes de vie. La force de l'explosion a causé beaucoup de dommages dans les environs.

NOS EDILES ENCORE UNE PROPOSITION DU PUGILAT CHEZ LE JUGE

DANS UNE IMPASSE

POUR SE DEBARRASSER D'UN DES LEURS — LE MILLION DU FONDS PATRIOTIQUE — M. CHAUSSE DEVANT LES COMMISSAIRES — DANS LA GLACIERE A CONCORDIA.

Il est question chez les édiles d'exécuter du conseil le représentant du quartier Bordeaux. Mais on a beaucoup de difficulté pour résoudre ce problème. D'aucuns voudraient que le leader prenne l'initiative dans l'occurrence; d'autres qu'elle soit laissée entièrement entre les mains des électeurs.

A une réunion secrète, à laquelle assistaient que quelques membres du conseil, tenue au cours de la matinée à l'hôtel de ville, un d'entre eux a fait remarquer que "quelque coupable que puisse être M. Monard, ce n'est pas" aux édiles "à s'en débarrasser. Que les citoyens de Bordeaux, ajoutait-il, nous présentent une requête demandant son exclusion du conseil et nous nous y conformerons. Au cas où il refuse de remettre son mandat à ses électeurs, nous pourrions alors lui intenter un procès en invalidation.

JE NE VOTERAI CERTAINEMENT PAS

La souscription de \$1,000,000 au Fonds patriotique et à la Croix Rouge est passée comme une lettre à la poste au bureau des commissaires. Il est fort douteux qu'elle soit si bien accueillie par le conseil. Plusieurs édiles sont en faveur d'une souscription à ces deux oeuvres de charité, mais ils croient qu'elle ne devrait pas être aussi considérable, vu la situation financière où se trouve la ville et les besoins incessants de nos institutions de charité.

ON FAIT DES REMONTRANCES A M. CHAUSSE

Au cours de la séance du bureau des commissaires, hier matin, le maire suggéra de suspendre l'architecte et inspecteur en chef de la ville, M. Alcide Chausse, parce qu'il avait laissé construire un garage sur la rue Jeanne Mance, exclusivement réservée aux résidences privées. Mais comme M. Chausse était retenu chez lui par la maladie, les commissaires curent bon d'attendre son retour avant de prendre une décision de ce genre.

A LA RECHERCHE DE LA CHALEUR

Hier après-midi, nos édiles siégeaient vêtus de paletots; aujourd'hui c'était au tour de nos commissaires de subir les contretemps de Sa Majesté la Froideur. Pendant un gros quart-d'heure, ce matin, à la queue leu leu, ils ont fait la navette d'une pièce à l'autre de la glacière municipale, à la recherche de la chaleur. Finalement ils sont allés se réchauffer dans la pièce servant d'anti-chambre au bureau privé de Son Honneur.

GROS VOL A VICTORIAVILLE

Québec, 13. — On rapporte de Victoriaville qu'un vol considérable a été commis samedi soir, au bureau de poste de cette localité. Un sac de courriers a été éventré et on a enlevé un sac d'objets renfermant une somme de \$4,500, adressée à des banques québécoises. Les auteurs du vol sont trois jeunes gens appartenant à de très honorables familles de la place, dont deux ont été mis sous arrêt, et le troisième gardé comme témoin. On croit que l'argent a été retrouvé.

ESCROC AU PENITENCIER

Le juge Lanctôt a, ce matin, condamné Jack Johnson, dit Famel, dit Franklin, à deux ans de pénitencier. Johnson est un voleur de profession, il obtenait et vendait sous de fausses représentations des moteurs de la General Electric et de la Canadian Electric; il forgeait aussi les noms de présidents de grandes compagnies sur des billets. Et d'ailleurs au mois de juin il avait été arrêté pour le même délit, mais à cette époque on lui avait donné une chance de s'amender. Il aura maintenant tout le temps nécessaire pour penser à son affaire.

Washington étudie aujourd'hui la question de ratifier les traités de 1799 et de 1828 et l'on croit qu'elle sera mise de côté — Les navires allemands n'ont pas été saisis et les matelots sont en liberté.

Washington, 13. — Les Etats-Unis ayant rejeté carrément la proposition par laquelle l'Allemagne a demandé l'inauguration de pourparlers relatifs au différend germano-américain, sans que pour cela cesse la campagne illégale des submersibles, le secrétaire d'Etat doit encore disposer d'une autre proposition de Berlin. Il s'agit de la ratification des traités prusso-américains de 1799 et de 1828, qui ont trait surtout au traitement des sujets ennemis en temps de guerre, et de l'inclusion de clauses nouvelles qui élargiraient apparemment à la signature d'un nouveau traité.

Il semble assez probable que cette proposition déjà soumise à l'ambassadeur Gerard à Berlin, après qu'il eut réclamé ses passeports, et qu'il a refusé de prendre en considération, aura le même sort. C'est le ministre suisse, agissant au nom de l'Allemagne, qui a fait part de ces deux offres au secrétaire d'Etat. Par l'entremise de la Suisse, le gouvernement américain déclarera aussi qu'il n'a pas saisi de navires de commerce allemands dans les ports américains, et n'a pas emprisonné de matelots allemands. Le gouvernement s'efforcera alors d'obtenir la libération des soixante-deux marins américains capturés à bord de navires allemands par un plé-rite teuton, et qui sont actuellement détenus en Allemagne. Le secrétaire d'Etat a appris hier que ces gens sont encore prisonniers, en attendant qu'on les renvoie en Allemagne des nouvelles des équipages teutons actuellement aux Etats-Unis.

M. Wilson prend en considération aujourd'hui la question de savoir si le département de la marine va fournir des canons destinés à l'armement des navires de commerce des Etats-Unis, vu qu'il semble entendu que le secrétaire d'Etat a recommandé cette mesure. BERTSTORFF PARTIRA CE SOIR. Washington, 13. — Le comte von Bertstorff passe aujourd'hui sa dernière journée à Washington. L'ancien ambassadeur, sa femme et le personnel de l'ambassade, se rendent tard, ce soir, à New-York, où ils s'embarquent demain à bord du

LE BLOCUS EST MIS EN VIGUEUR

Amsterdam, 13, via Londres. — Toutes les périodes de grâce pour les navires neutres qui entrent dans les zones prohibées par l'Allemagne, sont maintenant expirées, d'après une déclaration officielle de Berlin, reçue ici. Ce communiqué dit que l'immunité cesse pour les zones de l'Atlantique et de la Manche, dans la nuit du 12 au 13, pour la zone de la mer du Nord, le 6 février, et pour la zone de la Méditerranée, le 10 février. Le communiqué continue : "A partir de maintenant, dans toutes les zones prohibées, l'avertissement qui a été donné est en pleine vigueur, et les transports ne doivent plus s'attendre à des avertissements particuliers. Les navires qui entreront dans les zones prohibées le feront en pleine connaissance des dangers qui les menacent, et de leurs équipages. Il est déclaré clairement que toutes les nouvelles lancées par des sources ennemies, au sujet de torpillages de navires neutres sans avertissement, avant les dates mentionnées pour les différentes zones prohibées, sont incorrectes. "Les périodes de grâce mentionnées ont aussi été accordées aux esquifs ennemis, car il était possible qu'ils portassent des passagers neutres, ignorant peut-être les nouveaux règlements de blocus."

TRANSATLANTIQUE SAINS ET SAUFS

New-York, 13. — Deux autres transatlantiques anglais, le "Laconia", qui a quitté Liverpool, le 3 février, et l'"Ascania", qui est parti de Londres le 25 janvier, ont franchi tous deux la zone dangereuse, sans avoir subi aucun arrêt, ni signalé aucun navire ennemi, et sont arrivés au port. Sur les deux navires, un grand nombre de passagers canadiens revenaient au pays après une visite en Angleterre.

ECHEC DES BOCHES EN ALSACE

Paris, 13. — "Nuit relativement calme sur tout le front", dit le bulletin officiel d'aujourd'hui. "Nous avons dispersé une forte patrouille allemande en lui infligeant des pertes par notre tir dans le secteur d'Aspach, (Alsace).

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 13. — Suivant le rapport officiel d'aujourd'hui, un épais brouillard a diminué l'activité des combattants. Dans la Somme, le duel d'artillerie a repris et a été particulièrement vif entre le bois de Saint-Pierre-Vaast et Péronne.

Sur le front oriental, au sud du lac Drisviaty, des détachements allemands ont effectué des coups de main et ont fait 90 prisonniers. Dans le voisinage de Zvyzhyk, le long du haut Sereth, deux attaques dirigées par plusieurs bataillons russes ont avorté.

AVANCE ANGLAISE SUR LE TIGRE

Londres, 13. — Un communiqué officiel annonce aujourd'hui que les Anglais se sont établis de l'autre côté du coude du Tigre, à l'ouest de Kut-el-Amara, et ont complètement cerné les Turcs. En voici le texte: "Samedi, nous avons bombardé le pont de l'ennemi à Shumran, l'atteignant et coulant quelques navires ennemis. Dimanche, nous avons repris l'avance sur la rive droite du Tigre et nous avons refoulé l'ennemi jusqu'à sa dernière ligne de tranchées dans la courbe de Bahra, à l'ouest de Kut-el-Amara. Vers le soir, nous avions rétabli notre ligne de l'autre côté de la courbe, d'une rive à l'autre, sur un front de 3,500 verges, et l'ennemi était complètement entouré. Notre progression a varié de 800 verges à notre droite, à 2,000 verges à notre gauche.

NAVIRE DE LA WHITE STAR COULE ?

New-York, 13. — La ligne "White Star" a reçu un rapport disant que le vapeur "Africa" a été coulé. Les fonctionnaires affirment qu'ils n'ont pas reçu de confirmation de la nouvelle. "L'Africa" est un navire de 11,990 tonnes.

LE FROID DIMINUE

Le froid persiste encore aujourd'hui, bien qu'il ait diminué d'intensité depuis deux jours. La nuit dernière, le thermomètre descendit jusqu'à 15 degrés sous zéro; ce matin il remonta à 8, pour se maintenir légèrement à 5 degrés sous zéro, aux heures du midi.

BOUTANGERIE MALPROPRE

Le recorder Semple a condamné ce matin à 20 et aux frais ou 1 mois de prison un boulanger, Bannie Danker, inculpé de tenir une boulangerie en ne peut plus malpropre et partant antihygiénique, à tous les points de vue.

DEUX AVOCATS EN VIENNENT AUX PRISES IER APRES-MIDI AU PALAIS DE JUSTICE — INTERVENTION DES FONCTIONNAIRES — DES MOTS PEU PARLEMENTAIRES.

Il y eut chicane, hier après-midi, au Palais de la Dame du même nom. Deux savants maîtres, le René Chênevert et Me Enroll Languebec, pour ne pas les nommer, ont eu un moment qu'il existait entre eux un différend qui ne pourrait être réglé à l'amiable mais seulement par les armes ou pour parler encore plus exactement par les poings. Heureusement l'intervention de placides et pacifiques fonctionnaires fit que le conflit fut étouffé après des escarmouches sans importance.

On sait que Dame Chicane se reposait hier après-midi, et elle avait probablement enlevé le bandeau qui l'aveugle d'habitude, lorsque survinrent les deux maîtres, qui d'un commun accord se présentèrent à la chambre de l'un des juges pour plaider une motion urgente dans une cause où tous deux ont des intérêts à protéger. Le débat dut être vite et parlementaire mais les huis clos le plus absolu a empêché qu'on sût ce qui s'était passé.

Tout ce qu'on sait, c'est que lorsqu'ils sortirent, ils s'entredevinrent de paroles. Me Chênevert, ayant probablement épuisé devant le juge tous ses autres arguments oratoires, aurait simplement dit trois ou quatre mots moins parlementaires.

His dictis, l'un des savants maîtres décocha et l'autre recut un magistral coup de poing. Quelle arrièrerie pour des maîtres, mais enfin, tous les autres arguments ayant été usés et re-usés dans le débat et le différend existant encore, les relations diplomatiques se tendirent et se rompirent comme du pain sec. Le casus belli ne fut pas long à se produire et pan... (N'étant pas expert en art pugilistique nous ne saurions dire au juste quelle sorte de coup a été porté). La guerre éclatait terrible et furieuse; les deux adversaires étaient de taille à lutter hardiment. Mais les deux champions complaisant sans l'intervention de puissances neutres qui se basant sur leurs principes pacifistes et ne voulant pas que les entours de leur domaine fussent privés des bienfaits de la paix, séparèrent les deux belligérants. L'intervention de cette Haye microscopique mit fin au conflit ab ovo, et tout retour dans l'ordre comme devant.

POURSUITE CONTRE LA VILLE

M. Bruno Dugas, un étudiant en ar dentaire à l'Université Laval, vient d'interjeter une poursuite contre la ville, en réclamation de \$300 de dommages et intérêts. Cette poursuite est l'épilogue de la bagarre qui eut lieu, le 4 octobre dernier, entre la police et un groupe d'étudiants, sous le porche de la cathédrale. Nos lecteurs se souviennent de l'émoi que cette bagarre avait soulevé dans le temps.

M. Dugas en était, il prétend avoir été frappé sur la tête et les bras, par des agents de police de Montréal, armés de gourdin. Il se plaint de ce que plusieurs de ses vêtements ont été saisis ou déchirés et de plusieurs autres choses peu délicates de la part d'agents de la paix. Le 4 octobre, M. Dugas dut être transporté à l'hôpital et il dut ensuite rester plusieurs mois sous les soins d'un médecin. Il réclame \$300 de dommages, Me C. A. Marsan est son avocat.

LA FAMINE EN ALLEMAGNE

Paris, 13. — On mande de Berlin que les sujets américains qui viennent d'arriver d'Allemagne, en compagnie de l'ambassadeur Gerard, se félicitent d'avoir enfin échappé aux difficultés du problème des vivres en Allemagne. Les états de bouchers, remplis de viandes choies, tels qu'on les rencontre ici, n'existent point à Berlin; la viande est si rare dans la capitale allemande qu'il n'est point nécessaire de l'exposer pour attirer les clients, elle est immédiatement et rapidement distribuée sans réclame. Les clients par ailleurs surveillent de près les approvisionnements de leurs fournisseurs afin de faire eux-mêmes la provision dont ils ont besoin.

Pratiquement toute la viande, à Berlin, se vend sur production d'une carte, qui n'accorde qu'une demi-livre de viande par semaine à chaque personne; mais les plats de rognons, de côtelettes et autres ne peuvent être achetés dans les restaurants sans aucune carte. La viande est exemple de carte, aussi atteint-elle des prix exagérés, jusqu'à \$1.60 la livre en plusieurs occasions, les dinde et les poules se sont vendues jusqu'à \$30 pièce; le porc et le mouton se vendent de 50 à 75 sous la livre.

En face de cette situation critique, les riches souffrent peu, et peuvent acheter, moyennant finances, tous leurs approvisionnements; mais les classes pauvres sont menacées de la famine, puisque leur bourse ne peut attendre que le pain, les pommes de terre et les marmelades.

INONDATION AU MEXIQUE

New-York, 13. — Les fils télégraphiques et les câbles de la compagnie Mexicana Telegraph ont été temporairement endommagés par une inondation, au cours d'un incendie, dans la cave de l'édifice Broad Street. En attendant les réparations, la compagnie pourra se servir de fils de Galveston.

Où Acheter Demain

COMPLETS! COMPLETS!
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINTE-CATHERINE.
COMPLETS POUR GARÇONNETS, 8 à 16 ans, genre Norfolk, cuir lotte bouffante. En tweed carreaux noir et gris, rayé gris ou brun. Prix 8.50. GRATIS. — Une paire de culottes extra avec chaque complet.

Trois grandes occasions
Vallières
Angle S-Catherine et Montcalm
Oreillers en plume, couverts en bon couill. Régulier 75c, 49c pour confortables, couverts en mercerie, avec empiècements \$3.49 unis. Régulier \$5.00, pour Tapis de table en toile cirée, grandeur 6-4. Régulier 75c, 49c pour Préparez-vous pour notre grande vente à \$1.00, lundi prochain

MOUTON DE PERSE ET VISON
NOS DEUX SPECIALITES : CAPOTS DE CHAT
Nous venons de recevoir un lot très spécial de capots en chat sauvage, tous faits de peaux choisies. Grand collet, manches larges et confortables, jupe ample. Les devants se croisent largement même lorsque vous êtes assis. Prix spéciaux pour prompts acheteurs : \$140.00 et... \$160.00
CUMMINGS & CUMMINGS
109 OUEST, RUE SAINT-PAUL angle Saint-Sulpice.
En arrière de l'église Notre-Dame.

Aux médecins, étudiants et gardes-malades
PHARMACIE Lecours et Lanctot
310 STE-CATHERINE EST Coin St-Denis, Montréal
Téléphones : Est 4698-833

Depuis qu'est commencée la vente de meubles de février
On a vu chaque jour de nouvelles valeurs qui ont attiré des centaines de gens et ont contribué à assurer à cette grande exhibition un succès encore sans précédent. Mais les articles de grande valeur ne sont encore nullement épuisés, comme vous pourriez en juger en faisant une visite à ce rayon mercredi. —Troisième étage.
ALMY'S LIMITED

SENTENCES AUX SESSIONS \$25,000,000 D'OR AU CANADA
Siégeant en Cour des sessions, ce matin, le juge Bazin a condamné plusieurs prévenus à la prison et au pénitencier. Henri Sigouin, qui est sorti du pénitencier sur un "ticket of leave", alors qu'il lui restait encore deux ans à faire, devra y retourner pour finir sa sentence et faire quatre ans de plus. Sigouin a volé plusieurs paletots à différents endroits. Roméo Létourneau, un autre pensionnaire de Saint-Vincent-de-Paul, sorti du pénitencier alors qu'il lui restait encore quinze mois à purger, est parti ce matin pour terminer sa condamnation et y passer quatre autres années. Létourneau forgeait la signature de son père et obtenait ainsi diverses sommes d'argent. Alfred Gravel, deux ans, et ses deux compagnons de vol, Alfred Roger et Aimé Legault, trois mois chacun, pour avoir volé du plomb dans des maisons vacantes.

INCENDIE AU PIREE
PLUSIEURS PERTES DE VIE ET IMMENSE DEGATS.
Londres, 13. — D'après une dépêche de l'agence Reuter, hier soir, un incendie a causé de grands dégâts au Pirée. Plusieurs personnes ont perdu la vie. Au moment de l'explosion de la dépêche, l'incendie qui faisait rage depuis quatre heures et n'était pas maîtrisé malgré les efforts combinés de tous les pompiers et des soldats grecs disponibles, aidés par les marins français, anglais et italiens. La conflagration a commencé dans une fabrique de munitions, lundi midi, et ses ravages se sont étendus sur une grande étendue.

RAID SUR UN CHANTIER NAVAL
Rome, 13, via Paris. — Des hydroplanes italiens ont causé des dommages considérables dans une incursion aérienne au-dessus du chantier naval de San Rocco, près de Trieste, dimanche dans la soirée, d'après un communiqué officiel de l'amirauté. Le communiqué dit qu'un certain nombre de bombes ont été lancées, causant un violent incendie. Toutes les machines qui appartenaient à l'escadre de la haute Adriatique, sont revenues saines et sauvées.

- DECES
DE TONNANCOUR — En cette ville, le 11 février courant, à l'âge de 76 ans, est décédé Marie Léveillé, épouse de L. C. De Tonnancour. Les funérailles auront lieu le mercredi 14 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure No 58 rue Clerrière, à 8 heures 30, précises, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs.
LAMARCHE — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 12 février 1917, à l'âge de 80 ans, est décédé Amédée Lamarche, ancien négociant et comptable. Les funérailles auront lieu le mercredi 14 février. Le convoi funèbre quittera la demeure du défunt, 538 rue Sherbrooke est, à 8 heures 45 précises, pour se rendre à l'église Saint-Germain.
ROCHON — A Saint-Jérôme, le 11 février courant est décédé M. Gédéon Rochon, avocat et député du comté de Terrebonne. Les funérailles auront lieu à Saint-Jérôme, mercredi 14 courant à onze heures de l'après-midi, à l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont invités, sans autre invitation.
DECES A MONTREAL
BAULNE, Marie Cyr, 80 ans, veuve d'Israël Baulne, cultivateur, rue Drolet, 726.
BELLAND, Louis, plâtrier, 80 ans, rue Beaudry, 265.
BOULANGER, Yvette, 1 an, enfant de Simon Boulanger, menuisier, rue Brown, 108.
CANTARA, Félix, 92 ans, trappeur, rue Maisonneuve, 416.
FILLARD, Paul, 1 an, enfant d'Albert Fillard, wattman, rue Saint-Vallier, 344.
GAGNON, Mathilde, 1 an, enfant de Louis Gagnon, Journalier, rue Saint-Germain, 377.
GAGNON, Hilda, 44 ans, garde-malade, rue Saint-Hubert, 121.
GARON, Stéphanie Gastonguay, 71 ans, veuve de Napoléon Garon, garde-magasins, Hospice Gamelin.
GLASSON, Simon, mécanicien, 31 ans, rue Carrière, 205.
JACOB, Asie Sainte-Cécile, 9 ans, enfant d'Alexandre Jacob, Asie Sainte-Cécile.
JACQUES, Géline Brazeau, 62 ans, veuve d'Emile Jacques, algébiste, rue Monette, 108.
LABRIE, René, 3 an, enfant de Félix Labrie, commis, rue Chamblod, 107.
LANGLOIS, François, 71 ans, journaliste, rue Turgeon.
LAURIN, Alphonse, 51 ans, employé civil, rue Saint-Urbain, 2161.
PERRAUD, Étienne, 70 ans, entrepreneur, rue Waverley, 307.
ROBILLET, Paul, 65 ans, plâtrier, rue Bureau, 205.
TALLON, Roméo, 2 ans, enfant de Victor Tallon, mécanicien, rue Verdun, 1322.
VALLETTTE, Gustave, 9 ans, enfant de Wilfrid Vallette, briqueur, rue Visitation, 335.
WISTAFF, Roland, 1 an, enfant d'Arthur Wistaff, Journalier, rue Larochelle, 4.